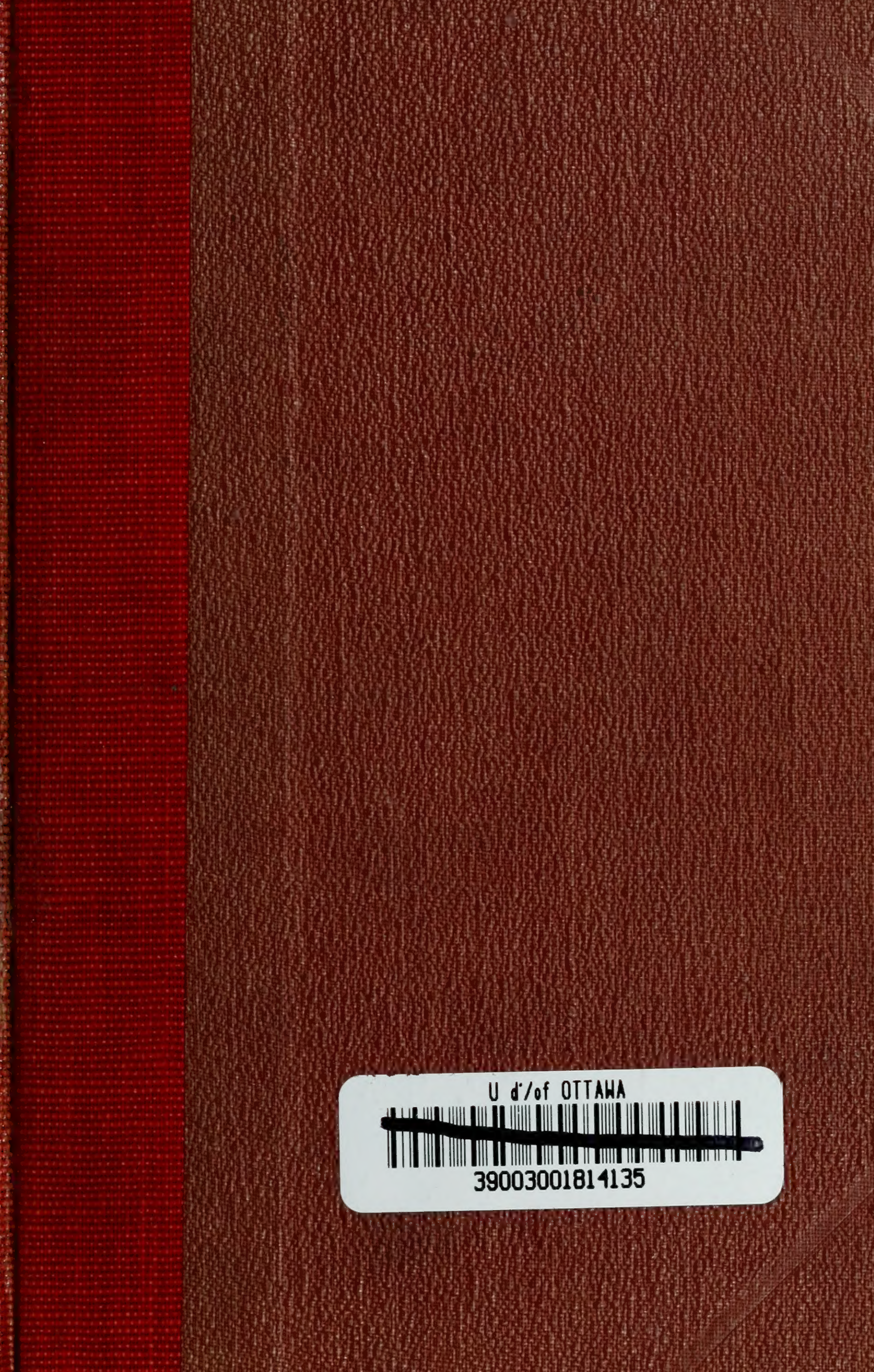
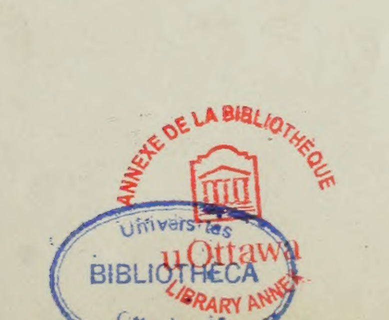

U d'/of OTTAWA
39003001814135



MGR DE SAINT-VALLIER

SA VIE ABRÉGÉE



MGR DE SAINT-VALLIER.

MGR DE SAINT-VALLIER

SA VIE ABRÉGÉE

PAR

UNE URSULINE DES TROIS-RIVIÈRES

AVEC

UNE LETTRE D'APPROBATION

DE S. G. Mgr CLOUTIER

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

ET

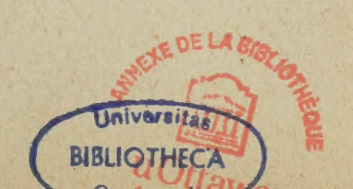
UNE INTRODUCTION DE M. LE CHANOINE N. CARON.





LES TROIS-RIVIÈRES
P. R. DUPONT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
197, RUE NOTRE-DAME

1914



Nihil obstat,

U. MARCHAND,

Censor.

Imprimatur,

† F.-X., EPUS TRIFLUVIANENSIS.

10a januarii 1913.

A

Monseigneur François-Xavier Cloutier

Evêque des Trois-Rivières,

Ce volume est respectueusement dédié

par

LES URSULINES DE SA VILLE ÉPISCOPALE.

Evêché des Trois-Rivières, 10 janvier 1913.

Très révérende Mère M. de la Nativité,
Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières.

Ma vénérée Mère,

En me dédiant la " Vie abrégée de Mgr de Saint-Vallier," vous m'avez fait un honneur et un plaisir : l'honneur d'avoir mon nom rattaché à une bonne œuvre, et le plaisir de voir une nouvelle source de bien jaillir au milieu de nous.

Ce livre bien fait est clair, succint, alerte dans son allure et pénétrant dans son enseignement. Il courra parmi les enfants du peuple, auxquels il est destiné, et leur montrera, dans un jour lumineux, ce que peut un homme choisi de Dieu, animé de son esprit, rempli de sa force et de sa puissance, et fidèle en tout à réaliser ses desseins.

Tel fut en effet, Mgr de Saint-Vallier. Sa piété fut admirable, son zèle ardent, sa constance invincible, ses vues toujours élevées et ses sentiments pleins de noblesse. D'un côté, il toucha les grands de ce monde et les abaissa miséricordieusement

vers les humbles ; de l'autre, il embrassa les petits, les couvrit de son affection et les releva de leur misère.

La fortune le dégouta, loin de l'éblouir, les obstacles aiguisaient son courage, l'adversité le grandit. Il vécut en apôtre, souffrit en martyr et mourut en saint.

Que veut-on de plus pour inspirer aux jeunes Canadiens l'amour de la vertu qu'il pratiqua avec héroïsme, le culte de la patrie qu'il honora grandement, et le dévouement à notre chère Eglise, dont il fut l'un des premiers ouvriers et l'une des gloires les plus pures ?

Dans ses faits et gestes, comme dans ceux de tous nos éminents pontifes et de nos grands hommes d'état, dans ses vastes conceptions et ses hardies entreprises, même dans ses souffrances et ses malheurs, on verra se dessiner la trame providentielle de cette mission sublime que la Nouvelle-France a reçue en héritage de l'Ancienne ; on verra s'agiter sous les doigts de Dieu une de ces âmes d'élite, dont la Providence fait choix pour l'accomplissement de ses desseins de miséricorde et d'amour. Rien de grand comme les vues de Dieu, mais aussi rien d'admirable comme la fidélité de ces hommes à lui servir d'instruments.

Mgr de Saint-Vallier fut votre fondateur : c'est une nouvelle gloire rattachée à son nom. Lorsque le saint pontife transplanta dans le sol trifluvien ce rameau détaché de l'arbre ursulin, entrevoyait-il ses glorieuses destinées et le bien inappréciable qu'il devait produire ? Son génie et sa vertu nous permettent de le croire. Quelle joie ce fut donc pour lui de contempler dans le lointain des années les bienfaits de tous genres que répandrait son humble fondation !

Il greffa sur le même tronc deux œuvres bénies : celle de la charité et celle de l'instruction. C'était répondre admirablement aux besoins du temps. Après deux cents ans, l'abondance des moissons amena la première de ces œuvres à s'émanciper, et à s'épanouir en une magnifique floraison d'institutions de bienfaisance, sous la main imitatrice des Filles de la Providence. L'autre réservant pour elle toute la sève du tronc, prit un essor inaccoutumé, s'étendit au loin, se ramifia dans le pays et jusque sur la terre étrangère, portant partout lumière et force, joie de l'âme et noblesse des sentiments.

Les jeunes trifluviens qui voient cela de leurs yeux, qui sont les premiers à recueillir les fruits bénis de vos lumières et de votre dévouement, seront

heureux d'en retracer l'origine dans le zèle apostolique de votre illustre fondateur ; ils aimeront à voir le grand pontife semer dans les larmes et arroser dans l'amour, ce *qu'après tant d'autres, ils recueillent dans l'allégresse. Puissent leurs cœurs reconnaissants entourer toujours de leur affectueux respect et de leur pleine confiance les Filles vénérées de Mgr de Saint-Vallier, et ne délaisser jamais les sentiers du devoir et de la vertu, que ces ferventes religieuses leur ont enseignés !*

Je souhaite, ma vénérée Mère, à votre beau livre le plein succès qu'il mérite, et je vous prie de me croire, avec une paternelle affection,

Votre humble et dévoué serviteur en N. S.

✠ F. X., Év. des Trois-Rivières.



MONSEIGNEUR F. X. CLOUTIER

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

A la mémoire de Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix, de Chevrières, de Saint-Vallier, fondateur du monastère des Ursulines des Trois-Rivières.

Ils allaient grands et fiers, sous leurs voiles actives,
Ces preux dont l'œil sondait le brumeux océan.
Le ciel les contemplait, à genoux sur nos rives,
Plantant la croix très sainte et le saint drapeau blanc.

Qu'il faisait beau les voir, avec leur frais visage,
Abordant les tribus de ces climats lointains,
Affrontant les horreurs de la forêt sauvage,
A l'ombre des grands bois se frayant un chemin !

De notre nation, ils posaient les assises
Qu'ils devaient arroser du plus pur de leur sang ;
Et, parmi les grands noms de ces pages exquises,
La Croix de Saint-Vallier tenait le premier rang.

Ton sein l'avait porté, Grenoble au front austère
Tu l'avais abreuvé du lait vif de ta foi ;
Mais il sut t'honorer, ô toi qui fus sa mère,
Des plus mâles vertus ; enfant, il suit ta loi.

Les honneurs entouraient sa brillante jeunesse :
Il parut aumônier à la cour du grand roi.
Au milieu des plaisirs, de l'or, de la mollesse,
Tremble pour ta ferveur, jeune homme, gare à toi !

La foi le protégeait, rempart inexpugnable.
Aux courtisans surpris, la vertu souriait.
Plusieurs courbaient leur âme à la loi délectable ;
Les autres du remords sentaient le ver secret.

Les postes enviés du royaume de France
Ouvraient un vaste champ à son ambition :
Il détourna les yeux ; au loin, l'âpre souffrance
Fascinait ses regards par une vision.

La faim, la soif, la croix, le martyr peut-être,
Appelaient son grand cœur : cet appel le guida.
Il refusa l'honneur, le loisir, le bien-être :
Il voulut ètre évêque, oui, mais au Canada.

La France revivait sur ces plages lointaines ;
Dans les douleurs, Laval y semait le bon grain.
Saint-Vallier après lui reçut ces beaux domaines ;
Et pour les cultiver montra le cœur d'un Saint.

Même foi que Laval, même amour, même zèle.
Aux abus dévorants, même front opposé ;
Il suivit pied à pied son illustre modèle,
Peut-être en quelques points l'aura-t-il surpassé.

Un million versé pour la sainte indigence
Fait de sa charité l'éloge sans égal ;
Trois hôpitaux fondés par sa munificence
Nous disent que l'amour lui fit un cœur royal.

Souvent, de l'océan il brava la furie
Pour l'intérêt pressant de nos œuvres d'amour.
Mais un jour sur les flots, l'Angleterre ennemie
Le saisit sans pitié, dans ses griffes d'autour.

Captif et malheureux aux bords de la Tamise,
Cinq ans loin de son peuple il se vit garrotté ;
Par la constance enfin, la fureur est soumise :
Il revit ton soleil, ô douce liberté !

“ Vous avez terminé votre labeur immense,
“ Demeurez, lui dit-on, sous le natal château ;
“ Donnez à vos vieux ans l’air embaumé de France,
“ La tombe est souriante à l’ombre du berceau.”

Ses regards se portaient vers le ciel d’Amérique :
“ Mes enfants de là-bas garderont mes vieux jours.”
Il franchit de nouveau le terrible Atlantique,
Donnant au Canada ses dernières amours.

Sous les murs de Québec, les sœurs hospitalières
De leur saint fondateur ont les os précieux ;
Nous, ses filles aussi, de loin, des Trois-Rivières,
Nous préparons des fleurs pour son tombeau pieux.

C’est sa main qui planta, jadis, sur nos rivages,
Un rameau détaché du grand arbre ursulin ;
La bouture a poussé de vigoureux feuillages,
Où les oiseaux du ciel chantent l’hymne divin.

O père bien-aimé, sur notre coin de terre,
Nos mains cultiveront votre doux souvenir ;
Et les murs rajeunis de notre monastère
Rediront votre nom aux races à venir.

N. Caron, *Chanoine.*

CHAPITRE PREMIER

L'Enfant et l'Adolescent

SOMMAIRE :—Un ange s'incline sur le berceau de Jean Chevrières, de la Croix, de Saint-Vallier.—Rosier de Bourgogne greffé sur une tige dauphinoise.—Enfance de Jean de la Croix.—Vertus caractéristiques : piété et charité.—Chevalier à dix ans, docteur en Sorbonne à dix-neuf.



LE 14 novembre 1653, à Grenoble, en Dauphiné, tout est gris et pâle comme un jour d'automne. Les étangs reflètent l'image renversée, allongée, des peupliers noirs et des blêmes bouleaux. Les allées des parcs exhalent une langueur mortelle. Les taillis ne murmurent aucun chant d'oiseau. Mais à la demeure des Saint-Vallier, dans une alcôve du castel, un ange s'est incliné sur un berceau et il entonne un hymne de joie, d'espérance et de vie.

L'heureux père du nouveau petit élu, Jean de la Croix, seigneur de Chevrières, comte de Saint-Vallier, est d'une grande famille. Marié en Bourgogne, à Marie de Sayne, il a ainsi greffé sur sa tige dauphinoise, une rose du pays voisin de celui de Jeanne d'Arc. Au fils que Dieu leur envoie, les parents donnent le nom de Jean " et il marchera devant le Seigneur dans l'esprit de la vertu d'Elie."

Son père, " gentilhomme d'une droiture de cœur qui affranchit l'âme de toute autre loi que de celle du devoir," (1) rêvait d'un fils militaire, ajoutant, par ses beaux états de service, une nouvelle gloire au blason de la famille qui a pour devise : " Les croix ont dompté l'indomptable."

Sa pieuse mère au contraire, le voulait dans la milice sainte, à la cour du Roi des rois, et elle priait Dieu de mettre au coeur de son petit Jean, un grand amour pour lui et une immense compassion pour les pauvres.

Son enfance s'écoulait bien douce au natal foyer. Mais l'heure venue, il le quitta avec courage, pour le collège, quoiqu'il aimât beaucoup ses parents et qu'il en fût aimé sincèrement. Toute

(1) Hôpital Général de Québec, 17.

sa vie, il leur fut très reconnaissant de la peine qu'ils s'étaient donnée pour lui inculquer de bons principes.

Dès lors, sa dévotion envers la sainte Vierge, qui fut la consolation de sa vie, fut remarquable. Il jeûnait tous les samedis en son honneur, et pour rien au monde, il n'eût voulu manquer à la récitation quotidienne du chapelet. Une autre pratique qui date aussi de sa petite enfance, est son amour pour les pauvres. Il les visitait en compagnie de sa mère, et son bonheur était de leur faire une aumône.

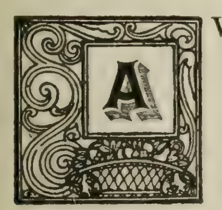
A dix ans, il fut créé chevalier de Malte, son père ayant obtenu pour lui une dispense de minorité. Ce titre ne l'engagea qu'à mieux remplir ses devoirs d'écolier. A dix-neuf ans, il est proclammé docteur en Sorbonne. C'est par cette studieuse préparation qu'il s'achemina vers la prêtrise.



CHAPITRE DEUXIÈME

Le Prêtre

SOMMAIRE :—Le Séminariste.—Son directeur le félicite de savoir le psautier par cœur.—Jour sacerdotal illuminé des joies de la charité.—Chanoine de l'Eglise de Grenoble.—Aumônier du roi, il thésaurise pour les cieux.—L'envie et la jalousie lui lancent des traits acerbes.—Humilité et modestie.—Evêque en France, non ; au Canada, oui.



VANT d'entrer dans la carrière du sacerdoce, Monsieur le Chevalier—c'est ainsi qu'on l'appelait—en étudia les devoirs et les obligations, puis il donna à l'Eglise et aux âmes les clartés de sa belle intelligence, les chaudes aspirations de son cœur et les indomptables énergies de son caractère unies à toutes les forces de sa puissante nature. Son directeur, Mgr Le Camus, prélat austère, le

louait de ce qu'il eût appris, et en fort peu de temps, le psautier par cœur, et il se plaisait à le réciter avec lui lorsqu'ils allaient ensemble à la promenade.

Le jour de son sacerdoce en fut un de vrai bonheur pour sa famille. Toute la noblesse du Dauphiné fut convoquée au château pour féliciter le nouvel ordinand ; mais on n'oublia pas non plus, ses meilleurs amis, les pauvres. Vingt-quatre avaient été invités à diner et il tint à honneur de les servir lui-même. Beau prélude au million versé pour l'indigence.

Nommé chanoine de la cathédrale de Grenoble, il ne songeait qu'à s'acquitter avec piété et ferveur de son emploi, lorsque son frère aîné, capitaine des gardes de Louis XIV, sollicita et obtint pour lui, à son insu, la charge d'aumônier du roi.

A la cour, il ne fut jamais courtisan, ce qui n'empêcha pas le monarque de lui avouer " qu'il n'avait pu se défendre de l'aimer et de l'estimer, avant de l'avoir auprès de lui." Ainsi se vérifia à son égard cette parole biblique : Le Seigneur l'a glorifié devant lès rois. Eccl.

Le modeste abbé profita de sa position pour venir en aide aux pauvres. Il fonda pour eux

un hospice, près de Grenoble. Il pratiqua tous les exemples de charité que nous lisons dans la vie des saints ; en maintes circonstances, il céda aux nécessiteux son lit et son linge. Quand l'argent faisait défaut, il tirait sur le trésor royal.

" Mais l'abbé de Saint-Vallier, lui dit un jour le roi, n'aurez-vous donc jamais scrupule de vider ainsi ma bourse ? "

" Sire, répondit l'aumônier, je multiplie vos richesses pour l'éternité."

Il rencontra une alliée puissante dans Madame de Maintenon. Ce qui faisait dire aimablement au roi : " Quand je vous vois ensemble, je pense que vous faites encore de nouveaux projets de piété et de charité qui tendent à ma ruine."

Pour protéger ses vertus sacerdotales, le pieux abbé était soigneux de vaquer tous les ans, dans la plus complète solitude, aux exercices de la retraite. Il en sortait avec une foi de plus en plus vaillante et sincèrement résolu de fouler aux pieds le respect humain.

C'est à la suite d'une de ces retraites qu'il pria le roi de lui permettre de porter la soutane au lieu de l'habit de cour alors en usage. Edifié de ses vertus, le monarque se rendit à son désir.

Une conduite si exemplaire et tant de belles qualités le mirent en butte à l'envie et à la jalousie. Les malcontents portèrent plainte au roi.

" L'abbé de Saint-Vallier, répondit Louis XIV, ne fait rien sans mon approbation ; sa conduite est estimable et il serait à souhaiter que tous ceux qui sont revêtus du même caractère fissent paraître autant de sagesse et de vertu."

On se le tint pour dit. L'humilité du prêtre marchait de pair avec sa charité. Econduit un jour brutalement de la porte du roi par un garde nouveau qui, le voyant mis simplement, leva sa canne sur lui, en disant : " J'ai ordre de ne laisser entrer ni chien ni prêtre." L'Aumônier rebroussa chemin et se présenta à une porte où il était connu.

Son mérite éclatant tous les jours davantage, le roi lui offrit successivement les évêchés de Tours et de Marseille.

" Sa Majesté, lui dit le modeste abbé, me fait beaucoup plus d'honneur que je ne mérite ; j'ai pour elle tout le respect et toute la soumission dont je suis capable ; mais aussi je la supplie de ne plus penser à moi pour ces éminentes dignités."

" L'ambition, avoua-t-il plus tard, à un ami, est de ces passions du petit nombre de celles que je n'ai pas à me reprocher."

Un jour va venir cependant où " il consentira à être évêque, mais au Canada, pour éviter de l'être en France." ([1])

(1) Lettre de M. Dudoyt, procureur de Mgr de Laval, Paris, 26 mars 1684.



CHAPITRE TROISIÈME

L'Évêque Élu

SOMMAIRE :—Successeur de Mgr de Laval.—De nouveaux cieux et une nouvelle terre.—Le misssonnaire.—Pèlerinage au tombeau de Saint François de Sales.—Consécration épiscopale.—Cadeaux princiers.—Faveur du roi.



UR la fin du XVIIeme siècle, au-delà des mers, dans la plus belle colonie de la France, au Canada, Mgr de Laval travaillait à l'établissement d'une Eglise nouvelle. Il rendait sur ce coin de terre, d'éminents services à l'Eglise et à sa patrie. Mais ce vaillant, ce lutteur, accablé d'infirmités, épuisé par un quart de siècle de combats, inspiré par sa profonde humilité résolut de se démettre de ses fonctions d'évêque de Québec. Le roi qui apprit avec peine

cette détermination, laissa à Mgr de Laval le choix de son successeur.

Après de mûres délibérations, sur le conseil de ses meilleurs amis, le choix de Mgr l'Ancien, comme on le nommera bientôt, tomba sur Monsieur l'abbé de Saint-Vallier.

Agé de trente-deux ans, " riche, de grande famille, d'une tenue irréprochable, désintéressé, l'abbé de Saint-Vallier semblait n'avoir contre lui au dire de M. Tronson, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, du P. Le Valois, directeur de sa conscience, et du P. de la Chaise, le confesseur du roi, que l'excès d'un zèle ardent et une jeunesse sans expérience ; deux défauts fort graves sans doute, que le temps cependant pouvait corriger ; on l'espérait du moins. (1)

Le choix du roi, écrit à son tour Mgr de Laval dans une lettre au pape Innocent XI, s'est arrêté sur la personne de l'illustre abbé de Saint-Vallier qui réside à la cour même, sans être un abbé de cour. C'est un homme grave, malgré l'éclat de sa naissance, de sa science et de ses vertus. Il est d'autant plus digne du siège épiscopal de la

(1) Les Jésuites et la Nouvelle-France, T. IIIe. 307.

Nouvelle-France, qu'il a plus redouté d'être évêque dans l'ancienne France, où il n'y a pas une seule Eglise qui n'ambitionnait d'avoir un tel prélat. Pour lui, il n'ambitionne aucun évêché ; mais il n'en fuirait aucun, non plus, et irait bravement à n'importe lequel qui lui serait imposé : exemple vraiment digne des temps apostoliques. Je ne doute pas, Très Saint-Père, que Votre Sainteté ne ratifie volontiers le choix du Souverain, et qu'Elle ne m'en félicite, ainsi que toute l'Eglise canadienne.

Votre Sainteté a déjà appris, par la lettre que vous a écrite l'abbé de Saint-Vallier lui-même, qu'enflammé d'un saint zèle, il n'a pas attendu ses Bulles pontificales pour aller se dévouer au bien de ses futurs diocésains, muni de simples lettres de grand-vicaire que je lui ai données, pour aller à Québec et passer toute l'année à visiter le diocèse."

Mgr de Laval parle ensuite du nouveau gouverneur, M. de Denonville :

" J'ai l'espoir que tous deux vont réparer heureusement les fautes qui peuvent avoir été commisses par d'autre, et par moi en particulier.

De nouveaux cieux et une nouvelle terre (1) vont être créés au Canada : tout va être agréablement renouvelé dans cette Eglise. Que Votre Sainteté daigne seulement lui continuer sa paternelle affection, s'intéresser à elle, la protéger, la recommander à Dieu au saint Sacrifice, et lui accorder sa bénédiction apostolique. (2)

Que va dire l'élu ? " La mître qu'on lui offre, dit l'abbé Fornel, n'est pas enrichie de perles et de diamants, et il ne s'agit pas pour lui de se voir couronné de gloire et d'honneur. Non, cette Eglise naissante, encore au berceau, n'est point le parterre de l'époux où l'on trouve la beauté du lis, l'odeur de la rose, du baume et du basilic. C'est un champ nouvellement découvert encore tout hérissé de ronces et d'épines, c'est une vigne sauvage qui ne porte point de fruits ou qui n'en produit que de très amers ; c'est une Epouse dont Jésus-Christ veut faire la conquête, mais qui n'est couverte que des vêtements de son ancienne infidélité, et qui n'est point encore parée des ornements de son Epoux."

---

(1) Isaïe, 65, 17.

(2) Archives de l'évêché de Québec. Cité dans " l'Eglise du Canada " par M. l'abbé Auguste Gosselin.

La faim, la soif, la croix, le martyre peut-être,
Appelaient son grand cœur : cet appel le guida.
Il refusa l'honneur, le loisir, le bien-être ;
Il voulut être évêque, oui, mais au Canada.

Et les semences que Mgr de Laval a jetées dans les sillons ouverts fructifieront, car, pour les cultiver, Mgr de Saint-Vallier a le cœur d'un saint.

Louis XIV eut de la peine à se séparer de son aumônier. N'est-elle pas touchante cette parole ? "Je ne permettrai votre départ, Monseigneur, que lorsque votre mère vous aura donné son consentement."

Il l'obtint ; mais non sans livrer à l'amour maternel de violents combats. Cette bonne mère ne survécut que peu de temps à cet immense sacrifice. Mais avant l'adieu final, elle dota son fils d'une pension annuelle et le combla de généreux cadeaux pour sa lointaine Eglise.

Mgr de Saint-Vallier arriva à Québec, en qualité de grand vicaire, en juillet 1685. Il visita son diocèse, onze fois plus grand que son pays, et il écrivit une relation de ce voyage, sous le titre " Estat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la nouvelle France."

Cette lettre est un modèle du genre et atteste que le prélat était aussi bon littérateur qu'érudit distingué. Cet écrit lui valut d'abondantes aumônes.

Un évènement bien désastreux marqua le premier séjour du prélat à Québec : l'incendie du monastère des Ursulines arrivé le 20 octobre 1686. Le lendemain de la fète de sainte Ursule, Monseigneur alla voir les religieuses et leur offrit ses sympathies les accompagnant d'abondantes aumônes. Il fut édifié de leurs sentiments pieux et des beaux exemples de résignation, de courage et de confiance qu'elles donnaient à la population.

Encore sous le poids de cette émotion, et à peine remis des grandes fatigues éprouvées dans sa tournée apostolique, tant au Canada qu'en Acadie, il dut prendre la mer.

“Je m'embarquai, écrit-il, le dix-huitième de novembre de l'année 1686, et comme toute la navigation, qui dura quarante-cinq jours, fut une tempête presque continuelle, on se vit souvent en danger de faire naufrage. Le vaisseau pensa une fois s'entr'ouvrir ; une autre fois il demeura quelque temps sur le côté ; mais surtout

ce fut une merveille qu'étant battu des flots et des vents durant trente-six heures, entre les terres, il ne se brisa pas mille fois."

Puis, le prélat ajoute que cette tempête fut l'occasion de nombreuses conversions ; que pour lui, il considère très avantageux, dans ces rencontres, d'avoir une bonne provision de fermeté et de confiance en Dieu. C'est le meilleur viatique que puisse prendre ceux qui entreprennent ces voyages."

Il prit port à la Rochelle, le jour de l'an 1687, d'où il se rendit à Paris.

Une année entière va s'écouler avant sa consécration épiscopale. Il l'emploie à s'y préparer. Ce n'est pas sans émotion que, le jour de la Fête-Dieu, nous le voyons pieusement prosterné sur le tombeau de Saint François de Sales. " Venu à Annecy en simple pèlerin, il sollicita du modèle des pasteurs, l'esprit d'humilité, de douceur et de simplicité." (1)

Il célébra la messe de communauté, puis il entretint longuement les religieuses de ses missions. Une de ses sœurs, Madeleine-Marguerite était religieuse au couvent de la Visitation de

(1) Circulaire des Visitandines, copiée par Mgr L. N. Bégin.

Grenoble, où une de ses nièces, Catherine-Thérèse de Prunier de Saint-André viendra la rejoindre. Cette parenté spirituelle avec l'ordre choisi par Dieu pour répandre la dévotion au Sacré-Cœur nous dit pourquoi il dédiera, en 1714, l'église et le monastère des Ursulines des Trois-Rivières au Sacré-Cœur de Jésus.

Le 25 janvier 1688, il fut consacré évêque, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, par le coadjuteur de l'archevêque de Rouen, Mgr Colbert. Sa crosse d'argent massif était un don de son frère Bernard. Mgr de Saint-Vallier la fera fondre plus tard pour en faire des croix pour ses hospitalières. Le même lui présenta une chapelle épiscopale complète. La dentelle de l'aube qu'il portait ce jour-là fut offerte par Madame Maintenon. Ces souvenirs sont conservés à l'Hopital Général. Le roi déposa dans cette corbeille de noces épiscopales quinze mille livres pour bâtir un palais à l'évêque. Mais laissons Mgr de Saint-Vallier énumérer les bienfaits dont son souverain le combla, en ce jour mémorable.

“Le roi connaissant la nécessité de pourvoir à la subsistance des ouvriers évangéliques, dont il a été obligé depuis peu d'augmenter le nombre, qui pourra croître encore dans la suite, a bien voulu

suppléer par sa libéralité royale, à ce qui nous manquait pour l'entretien de quarante curés qu'on a établis ; il nous aide même à leur bâtir des églises et des presbytères dans les campagnes, sans rien retrancher de ce qu'il nous donne chaque année pour achever notre cathédrale, et pour contribuer au soutien des missions, des hôpitaux, des séminaires et de toutes les autres communautés.

" C'est lui qui par un surcroît de bonté et de magnificence, m'a accordé une abbaye pour unir à l'évêché de Québec, un fonds pour élever dans la Basse-Ville une chapelle qui serve d'aide à la paroisse, et de quoi payer non seulement mes bulles, mais encore une maison épiscopale.

" Le témoignage que je rends en cet endroit, à la piété de ce grand prince, est la moindre reconnaissance que je lui doive, et je n'aurai point assez de vie pour reconnaître devant Dieu, les grâces générales et personnelles que j'ai reçues de lui, pour mon Eglise et pour moi-même."

Nous allons maintenant suivre l'évêque de Québec sur cette terrre canadienne où il lui tarde de prendre-contact avec son peuple.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'Administrateur Fidèle

SOMMAIRE :—Mgr de Laval et Mgr de Saint-Vallier, deux brillantes fleurs de l'épiscopat canadien.—Appréciation de Mgr Laflèche.—Ovation faite au second évêque de Québec à son entrée dans sa ville épiscopale.—Opposition qu'il rencontre.—Voyage à Terreneuve et en Acadie.—En temps de guerre, il arbore l'étendard de Marie.—Médaille commémorative.



ORSQUE Mgr de Saint-Vallier, successeur de Mgr de Laval, débarquait sur les rives canadiennes, il était en France deux grandes figures d'évêque : Bossuet et Fénélon. "Mon admiration dit Mgr Touchet, est allée, va et ira de Bossuet à Fénélon, aux deux évêques, sinon d'égal élan, au moins d'égale sincérité.

“ Au surplus, ne peut-on admirer ensemble les deux plus beaux arbres, croirais-je de la forêt française le chêne et le peuplier ? Le chêne superbe, imposant, jetant à droite, à gauche, en avant, en arrière, ses imbrisables bras ; le peuplier très haut, aigu, flexible, élégant, vert à miracle, sonore doucement lorsque le vent l'agite, comme une lyre grecque, tandis que son voisin chante et pleure, comme un orgue de cathédrale ? Oui, soyons épris simultanément du chêne et du peuplier, de Bossuet et de Fénélon, deux magnifiques créatures données par Dieu à l'Eglise et à la France, en un jour de rare libéralité, pour être immortelle et très glorieuse parure.”

Ces paroles ne peuvent-elles pas s'appliquer également à Monseigneur de Laval et à Monseigneur de Saint-Vallier ? Tous deux restent et resteront les brillants rameaux d'une tige féconde : la glorieuse, la noble, la belle tige de l'épiscopat canadien.

Mgr Laflèche, qui s'y connaissait en hommes, n'admettait pas de comparaison entre les deux évêques.

“ Le rôle de leur historien, disait-il doit se borner à citer les faits et laisser le lecteur juge.

Pour donner une juste appréciation, il est trop éloigné des lieux et des temps. Après avoir vécu auprès de Mgr Provencher, premier évêque de la Rivière-Rouge, j'ai compris que son successeur ne pouvait marcher sur ses traces. Autre chose est de fonder les œuvres diocésaines et autre chose, de les développer."

Mgr de Laval, absent de Québec depuis trois ans, voulait revoir le Canada. La cour de France s'y opposait. Il ne fallut rien moins que l'intervention de Mgr de Saint-Vallier pour enlever l'obstacle. Arrivé en juin, Mgr de Laval prépara les voies à son successeur. L'entrée triomphale de Mgr de Saint-Vallier à Québec, eût lieu le premier août 1688.

Le défilé des autorités civiles, religieuses et militaires, aux sons des fanfares, des cloches, de la mitraille, sans exclure les hymnes sacrés, fut très imposant. Les discours de bienvenue terminés, un triomphal TE DEUM clôtura une des plus belles ovations faites à un prince de l'Eglise.

Tout aussitôt Mgr de Saint-Vallier commença la visite de son diocèse. Il tardait au bon pasteur de répandre, sur son troupeau les libéralités royales. Elles tombèrent tour à tour, en pluie

d'or, sur ses communautés religieuses, sur les familles indigentes, puis successivement sur les deux rives du fleuve, où presbytères et églises s'élevèrent avec toute la célérité possible.

Mais ce bien ne se fit pas sans opposition. Monseigneur se heurtait tantôt au Séminaire tantôt à son Chapitre, tantôt aux autorités séculières. Les difficultés l'embarrassaient peu. Fort de son droit, il allait de l'avant, ignorant les bassesses et les flatteries. Jamais il ne transigea avec son devoir. Il n'inclina pas non plus sa crosse devant qui que ce fût, fut-il un de Callières, un Frontenac ou même un Louis XIV. Ce lutteur était de son siècle. Il en avait les défauts tout comme Mgr de Laval qui ne lui pardonna point de ne pas avoir les mêmes vues que lui sur la nomination aux cures, les rapports avec le Séminaire et sur bien d'autres points. Malgré des imperfections, que nous ne prétendons pas dissimuler, Mgr de Saint-Vallier fut un beau caractère et son long épiscopat reste fructueux et méritoire.

Au printemps de 1689, il partit pour Terreneuve envoyé par la cour, en mission pacificatrice, puis il fit son second voyage en Acadie. Il excellait à régler les différends des autres. Sur la terre

acadienne, éclata toute sa charité ; il donna à ce peuple affligé, avec d'abondantes aumônes, une partie de la relique insigne de saint Paul dont la translation dans sa cathédrale, l'hiver précédent avait donné lieu à une bien belle fête.

Au retour de cette pénible et laborieuse mission, à l'automne de 1689, Monseigneur apprend le massacre de Lachine. Puis ce sont des bruits de guerre. Il était en visite pastorale à Montréal l'orsqu'on vint lui dire que Phipps était devant Québec. Il arbora l'étendard de Marie à son canot et sans tarder rentra dans sa ville assiégée.

Il est témoin des efforts de l'ennemi pour cribler de balles le tableau de la Sainte Famille placé par Mgr de Laval sur le clocher de la cathédrale. Commandées par Frontenac, les troupes sont victorieuses ; les Anglais lèvent le siège et prennent la mer. Toute la nation rend gloire à Marie, jamais cri de reconnaissance ne fut plus spontané. La chapelle de la Basse-Ville lui fut consacrée sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire. L'Hôtel-Dieu demanda à célébrer la fête du Saint Cœur de Marie et dans tout le pays retentirent d'éclatantes actions de grâces.

“Nous avons sujet de croire, écrivait Mgr de Saint-Vallier, que la Mère de Dieu qui, par plu-

sieurs miracles, vient de nous délivrer des Anglais ses ennemis et les nôtres, a inspiré à ses filles de rendre à son aimable cœur des honneurs nouveaux dans la nouvelle France, pour graver plus profondément, dans tous les cœurs, le souvenir d'un bienfait signalé." (1)

Une médaille commémorative fut frappée. D'un côté, on voit la tête du Roi ; de l'autre, la France victorieuse est assise sur des trophées, au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappe un torrent. Un castor va se réfugier sous un bouclier, et le dieu sauvage du fleuve, qui épanche son urne au pied de la déesse, la contemple avec admiration. Pour devise, on y a inscrit ces mots : *Québec délivré, 1690 ;—La France victorieuse dans le nouveau Monde.*" (2)

---

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 342.

(2) Dionne, Historique de N. D. des Victoires, cité dans l'Eglise du Canada, par l'Abbé Auguste Gosselin.



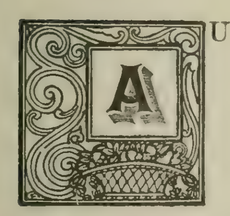


L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC.

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Père des Pauvres et l'Hôpital-Général

SOMMAIRE :—Louis XIV donne gain de cause au Prélat.—Pierres précieuses ajoutées à sa mître.—Les trésors de l'Eglise.—Notre-Dame-des-Anges transformé en hôpital.—Difficultés nouvelles : Monseigneur se donne tort dans la forme, mais il a raison au fond.—Ce n'est pas pour rien que je m'appelle Jean de la Croix.—Les fondatrices de l'Hôpital-Général visitent les communautés religieuses.—Première messe par le fondatenr.—L'ancien aumônier de Louis XIV voituré par l'ânesse de l'hôpital.— L'hôpital.— Témoignage élogieux de sa charité.



U printemps de 1691, M[gr] de Saint-Vallier ne fut pas lent à passer en France où l'appelaient ses affaires diocésaines. Le vénérable Prélat n'eut qu'à paraître devant Louis XIV pour que le gouvernement de l'Eglise canadienne, qualifié par Frontenac de " fort singulier et extraordinaire," fut pris en

considération. La question soumise à des arbitres fut favorable à Mgr de Saint-Vallier. Sa Grandeur profita des bonnes grâces du roi, pour assurer la fondation de l'Hôpital-Général. Fondation qui devait enrichir sa mître d'autant de pierres précieuses qu'il y aurait de pauvres reçus dans l'Hôpital-Général, et qui y seraient repus corporellement et spirituellement. (1)

Nous en sommes à la plus belle partie de la vie de notre saint Prélat. Monseigneur acheta des RR. PP. Récollets leur couvent de Notre-Dame-des-Anges situé à une demi-lieue de la ville. Dès que les circonstances le permirent, il fit venir ses pauvres logés à la Providence de la Haute-Ville. Il les attendait à l'église pour les offrir à Dieu. Y a-t-il dans l'histoire ecclésiastique plus belle page ?

" Ce fut un moment de joie indicible pour le cœur du charitable pasteur, et n'est-il pas permis de croire que Dieu versa alors dans son âme une douce et profonde impression du bonheur que ses bienfaits devaient procurer, dans la suite des temps, aux membres souffrants de Jésus-Christ ?

---

(1) Hôpital Général, 102.

“ Figurons-nous encore avec quelle satisfaction, il introduisit ses chers pauvres dans l'asile qu'il leur avait préparé, au prix de tant de sacrifices ; et quels étaient les sentiments de ceux qui se voyaient ainsi les objets de sa tendre et pressante sollicitude ! ” (1)

Pour meubler son hôpital, le saint Vincent de Paul canadien ne craignit pas de dépouiller son palais épiscopal. Il était au milieu de ses pauvres comme un père entouré de ses enfants, et il les faisait asseoir à sa table.

Mais il était dans les décrets de Dieu que Monseigneur n'édifierait rien sans peine. Pour assurer la stabilité de cet établissement, il voulut en confier la direction aux religieuses de l'Hôtel-Dieu qui acceptèrent de tout cœur ; mais des complications survinrent, puis des tristesses et des ennuis.

“ En définitive, nous croyons, écrit le P. de Rochemonteix, que si Monseigneur se donna tort dans la forme, il avait raison au fond. Là, comme dans la plupart de ses actes administratifs de quelque importance, il se montra maladroit et autoritaire. L'œuvre projetée était excellente, ses intentions très bonnes ; l'exécution fut mêlée de procédés qu'il aurait pu et dû éviter.”

(1) Hôpital-Général, 102.

Cette œuvre fondée sur la croix va prospérer et grandir ; mais ce sera au prix des plus durs sacrifices de la part du fondateur.

Une fois que ses filles pleuraient, dans un moment de douloureuse épreuve, il les reprit de leur manque de soumission à la volonté de Dieu.

" Nous pleurons, dirent-elles, plutôt sur vous que sur nous, Monseigneur, vous aviez cette œuvre tant à cœur.

—" Non, non, mes chères filles, ne vous faites pas de peine de cela. Sachez que c'est pas pour rien que je m'appelle Jean de la Croix. Ce n'est pas la première que Dieu m'envoie, et j'espère que ce ne sera pas la dernière, car il n'y a que ce lien qui m'attache à cette Eglise." (1)

L'entrée des religieuses dans leur couvent fut précédée d'une visite aux communautés de Québec. Elles étaient chez les Ursulines, tout à la jouissance de la plus joyeuse intimité, lorsqu'une députation envoyée par M. le comte de Frontenac vint inviter les fondatrices à se rendre au château Saint-Louis.

---

(1) Hôpital-Général, 14[illegible].

“ Le gouverneur qui les attendait, les reçut avec toutes les démonstrations possibles de bienveillance et d'honnêteté, et leur témoigna avoir bien de la joie de ce nouvel établissement. Il leur fit servir une collation magnifique, pendant laquelle il leur fit rendre toute sorte d'honneurs, les regardant, disait-il, comme les épouses du grand Roi. Tout cela était accompagné de cet air de politesse qui lui était si naturel, Il leur promit publiquement sa protection, et cette promesse, ce bon gentilhomme l'a tenue jusqu'à sa mort.

“ L'installation à Notre-Dame-des-Anges eut lieu le lendemain, 1er avril 1693 ; les fondatrices entrèrent dans l'église pour adorer Notre-Seigneur, et pour s'offrir à le servir. Monseigneur les fit ensuite monter au chœur, où elles chantèrent le *Memorare* et le *Salve Regina*, reconnaissant la sainte Vierge pour fondatrice et première supérieure. Après cette consécration à Marie, commença la messe solennelle à laquelle les religieuses communièrent. Monseigneur y officia pontificalement ; le chant fut exécuté par les messieurs du séminaire.

Un détail de ces premiers temps. Monseigneur avait donné, à l'Hôpital, une ânesse pour transporter les produits du jardin. A l'occasion, Mon-

seigneur ne dédaignait pas de s'en servir pour se rendre à l'Hôpital ou pour retourner à la ville.

Les personnes, qui le rencontraient en cet équipage se demandaient si c'était bien l'ancien aumônier de Louis XIV.

Sur la charité de l'évêque comme sur ses vertus sacerdotales, tous les historiens sont d'accord pour les dire aussi étendues et aussi parfaites qu'elles pouvaient l'être. Mgr Têtu, dans ses Notices biographiques, parlant des générosités de ce prélat, dit : "Celles qui sont connues des hommes. Un grand nombre d'autres, ajoute-t-il, ne furent connues que de Dieu." (1)

" Il est d'une charité sans exemple, écrivait M. de Champigny, au ministre, et il fait aux pauvres tout le bien possible."

" Il s'est épuisé, ajoutait de son côté Frontenac, pour trouver les moyens de faire subsister son Hôpital, et il y a peu d'évêques qui eussent voulu prendre, sur leur bien, une somme aussi considérable que celle qu'il a employée. (2)

" M. l'évêque de Québec continue avec tant de soin à soulager les pauvres et à

---

(1) Mgr Têtu, p. 149.
(2) Corresp. générale, vol. 12.

faire d'autres bonnes œuvres que nous pouvons dire qu'il fait au delà de ses forces : ce qui ne doit pas peu vous engager, Monseigneur, à lui procurer la continuation des grâces que Sa Majesté lui fait, et même de les lui augmenter. (1) Mais cet Hôpital-Général destiné à faire tant de bien était en butte à de grandes hostilités. On le vit sur le point de disparaître. Pour le sauver, Monseigneur passa de nouveau en France.

C'était toujours un bonheur pour le roi de revoir son ancien aumônier. Cette fois Monseigneur avait été précédé à Paris par ces bonnes paroles de M. De Callières : " Ce Prélat est très charitable et se refuse jusqu'à ses nécessités. Je ne doute pas que vous ne preniez des mesures pour qu'il continue ses libéralités à son Hôpital qui est très nécessaire en ce pays."

Le gouverneur et l'intendant écrivaient conjointement à la cour :

" M. l'évêque de Québec, prélat respectable en tout, mais qui se distingue particulièrement par son dépouillement pour les pauvres, nous demande de se joindre à lui pour vous faire nos prières

(1) Corresp. générale, vol. 16, lettre au ministre.

en faveur des religieuses qui desservent l'Hôpital-Général de Québec, destiné à tenir enfermée les insensés de Québec, à recevoir tous les pauvres hors d'état de gagner leur vie et les vieillards." [1]

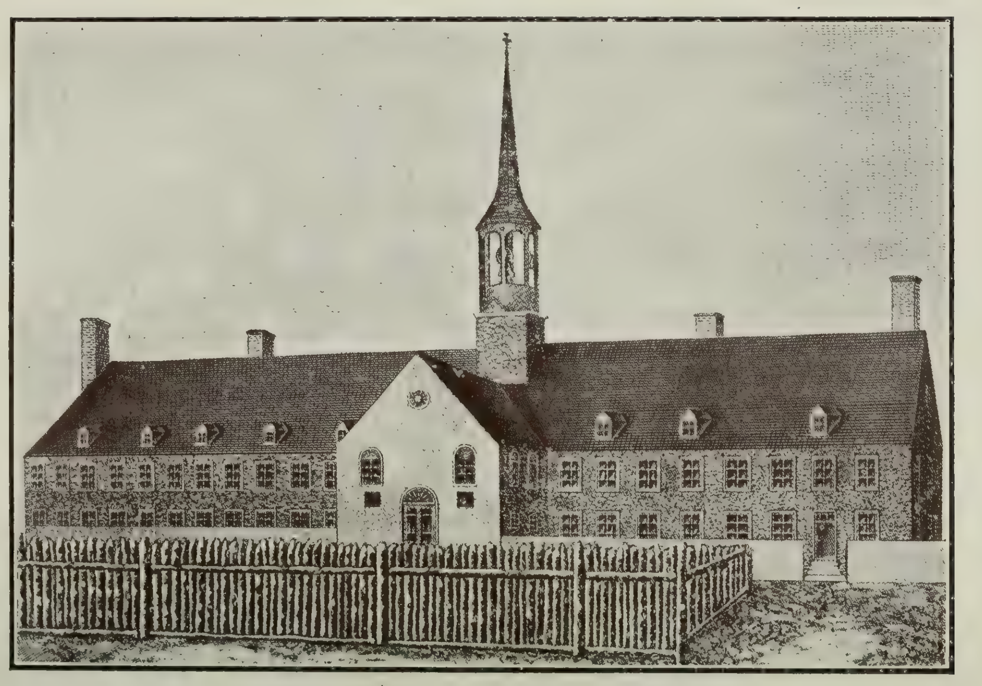
Monseigneur dota son Hôpital de nouvelles rentes et il lui donna la terre des Islets appelée aussi comté d'Orsainville.

Dans le même temps, il travaillait à l'établissement des Frères Charron à Montréal et il fondait le monastère des Ursulines aux Trois-Rivières où les religieuses devaient être, pour répondre aux désirs de Sa Grandeur, hospitalières et institutrices.

Monseigneur n'était pas exclusif dans ses charités. Les Hôtels-Dieu, déjà établis, de Québec et de Montréal participaient largement à ses munificences et il en fit l'éloge en maintes circonstances. Il visitait les malades, les embrassait avec une affection paternelle et l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec écrit " qu'il charmait par ses honnêtetés les personnes avec qui il avait quelques rapports."

---

(1) Correspondance générale, vol. 42. Cité par M. l'abbé Aug. Gosselin.



LE MONASTÈRE DES URSULINES EN 1806.

CHAPITRE SIXIÈME

L'Apôtre de l'Éducation

SOMMAIRE :—Pour son neveu, Monseigneur préfère la mort plutôt que la perte de son âme.—Encouragement donné à la cause de l'éducation.—Ses rapports avec la Vénérable Marguerite Bourgeois.—Fondation des Ursulines aux Trois-Rivières.—Lettre de la Mère M. des Anges au P. de Lamberville.—Achat d'un nouveau local aux frais du fondateur.—Aumônes de 400 francs de messes.—En France, Monseigneur obtient de Louis XIV des lettres patentes pour son établissement des Trois-Rivières.—Les deux issues de la charité : le Pensionnat et l'Hôpital.—Monseigneur de Saint-Vallier guéri par l'intercession du Fr. Didace.



MGR de Saint-Vallier ne fut pas seulement au Canada le père des pauvres, mais il fut de plus l'apôtre de l'éducation et le bienfaiteur de l'enfance. Dans un de ses voyages en France, en visite dans sa famille, il apprend avec peine que son frère, le

comte de Saint-Vallier, veut placer un de ses fils, à la cour, en qualité de page. Dans l'élan de son zèle, Monseigneur demande à Dieu, si son neveu doit perdre son innocence, de l'enlever plutôt de ce monde. Peu de temps après le noble enfant allait servir aux autels du ciel.

Si l'oncle veillait sur les siens, avec ce soin jaloux, l'évêque ne se désintéressa jamais des âmes d'enfants confiées à sa sollicitude pastorale. Grand vicaire de Québec, il dirigea vers Port-Royal, qu'il devait visiter sous peu, une sœur de la Congrégation.

Lorsqu'il y arriva, il constata " que la bonne sœur y avait fait déjà beaucoup de bien pour les femmes et les filles." Au retour, il conduisait avec lui trois petites sauvagesses dont une pour " sa Providence " et les deux autres pour les Ursulines. Contemporain de la vénérable Marguerite Bourgeois, Mgr de Saint-Vallier et elle s'employèrent à répandre l'instruction le plus possible dans la colonie. Sa Grandeur favorisait les vocations et encourageait les familles à faire généreusement le sacrifice de leurs filles au Seigneur.

Avec quelle ferveur, ne nous parle-t-il pas dans son " Estat présent de l'Eglise " de la vierge

iroquoise, Catherine Tegahcouita, et plus loin il ajoute : " Au Cap Tourmente, mon principal soin fut d'examiner l'un après l'autre trente et un enfants." Rien de ce qui concerne l'éducation n'est étranger au prélat. Il parle des écoles d'arts et métiers, des écoles normales. Il exige que les maîtres fassent leur profession de foi avant de prendre un engagement. Dans ses mandements, il leur trace une règle de conduite. Les relations que le dévoué Prélat en donnent sont énoncées dans un contrat cité par M. l'abbé Amédée Gosselin dans son intéressant ouvrage " l'Instruction au Canada." C'est par un zèle très particulier qu'il a, à rechercher les moyens les plus efficaces pour que les enfants de la colonie aussi bien que toutes les autres personnes qui lui sont somises soient suffisament instruites."

Pour parvenir à ce but, Monseigneur ne recule devant aucun sacrifice : rentes constituées, pensions d'élèves et encouragements donnés aux curés qui établissent un couvent dans leur paroisse. M. le Curé de la Pointe-aux-Trembles étant mort trois mois après avoir obtenu des Sœurs, celles-ci déclarent que le cours du petit ruisseau est arrêté mais que la Source vaut bien le Ruisseau.

Quant aux Ursulines des Trois-Rivières qui vivent encore de ses bienfaits, voyons ce que fit pour nous, notre Pére en Dieu.

Le succès avait couronné les travaux des hardis pionniers qui avaient construit le premier fort aux Trois-Rivières. Les familles, qui peuplaient la ville naissante, reconnaissaient la nécessité de procurer à leurs filles le bienfait d'une éducation solide et religieuse. Elles s'adressèrent à Monseigneur de Saint-Vallier qui s'engagea à doter le futur établissement d'un monastère d'Ursulines dans la ville de Laviolette.

A ce bienfait inappréciable pour la population trifluvienne, le digne évêque voulait ajouter un autre avantage : tout en pourvoyant à l'instruction chrétienne de la jeunesse, dont il reconnaissait l'importance vitale, il ne pouvait perdre de vue cette autre classe de la société : les déshérités de la fortune, les infirmes et les pauvres malades. Mais comme il n'était guère possible d'ouvrir deux maisons religieuses dans une ville aussi petite que Trois-Rivières, le prélat prit le parti de confier les deux œuvres à une même communauté ; et les dignes filles d'Angèle de Mérici, entrant dans les projets du bon pasteur, consentirent à unir dans leurs personnes, les

fonctions d'institutrices et celles d'hospitalières, par reconnaissance pour le roi de France, qui aidait si efficacement Monseigneur dans tous les projets qu'il exécutait pour le bien de la colonie, comme aussi pour l'avantage spirituel des troupes qui y stationnaient. Sa Grandeur désirait que la fondation qu'Elle avait en vue servit d'hôpital pour les soldats blessés. Le succès de cette entreprise justifia pleinement dans la suite la sagesse de ses mesures.

Le saint évêque fit un voyage en Europe, afin d'intéresser ses amis de la vieille France à la nouvelle fondation qu'il méditait. Dès le mois d'octobre 1694, le prélat avait adressé une circulaire au clergé le prévenant de son absence et des motifs qui l'exigeaient. Il le priait d'appeler les bénédictions du ciel sur l'entreprise qu'il avait en vue.

Ce ne fut que le 9 septembre 1697, après trois ans d'absence, que le vénéré prélat revint au milieu de son troupeau. Dès son arrivée à Québec, Monseigneur de Saint-Vallier reprit les négociations entamées avec les Ursulines de cette ville, au sujet d'une maison de leur ordre aux Trois-Rivières ; le 10 septembre, il alla traiter cette affaire avec la communauté, offrant de payer six

cents livres de rente annuelle, pour l'entretien de six lits à l'hôpital ; il proposait de faire lui-même l'acquisition de la plus belle maison qu'il y eût alors aux Trois-Rivières. Située au bord du grand fleuve et entourée de jardins, cette maison, bâtie pour servir de résidence au gouverneur, offrait l'aspect le plus agréable : les élèves pourraient y jouir de la vue du Saint-Laurent et du paysage charmant de la rive opposée, tandis que la brise caressante y viendrait rafraîchir journellement le front douloureux des pauvres malades.

La communauté de Québec ayant élu pour supérieure du nouveau couvent la mère Marie Drouet de Jésus, Monseigneur, qui connaissait et vénérait ses vertus, confirma avec plaisir cette élection, et fit lui-même choix de la mère Marie Le Vaillant de Sainte-Cécile, pour assistante, et de la sœur Françoise Gravel de Sainte-Anne, religieuse converse. Il fut jugé nécessaire que la supérieure du monastère de Québec, accompagnée des sœurs destinées à la fondation des Trois-Rivières, fit le voyage pour visiter la maison, avant de passer le contrat d'acquisition ; M. de Ramsay s'offrit à être leur conducteur.

La révérende mère Marie-des-Anges supérieure des Ursulines de Québec ne fut pas plus tôt rendue dans cette ville, que Monseigneur se rendit au monastère, pour y passer le contrat de fondation. Mgr de Saint-Vallier et les Ursulines des Trois-Rivières s'engageaient à fournir à frais communs, moitié par moitié, la somme de 11,000 livres payables en trois ans, pour l'acquisition d'un terrain d'environ deux arpents et demi, situé sur le Platon de la ville des Trois-Rivières et sur lequel s'élevait une maison à deux étages, entourée d'un jardin et des dépendances nécessaires ; cette résidence avait eté jusque-là, la demeure du gouverneur de Ramsay. De plus, la communauté de Québec s'engageait à laisser aux Ursulines venues de France nommées pour la maison des Trois-Rivières, la jouissance de leurs rentes viagères, et à assurer aux professes canadiennes, une pension annuelle de cent livres, outre linges, habits, livres, meubles, et Monseigneur eut encore la générosité d'insister sur son droit de fondateur pour meubler la salle des malades. Tout étant ainsi réglé, le 23 octobre fut fixé pour le départ des trois religieuses choisies pour aller rejoindre et assister les trois premières fondatrices ; voici leur noms : mère Marie-

Magdeleine Amiot de la Conception, mère Marie Drouard de St-Michel et mère Marie-Louise de Lanaudière de Ste-Catherine.

Nos mères, en arrivant à la résidence du gouverneur, furent frappées du grand aspect de ces lieux. En effet, on trouverait difficilement un site plus largement ouvert que celui du Platon. C'est une petite colline située sur le bord du grand fleuve. D'après de bons documents, c'est à cet endroit que M. de Laviolette arbora (4 juillet 1634) le drapeau fleur-de-lis. C'est sur cette éminence qu'il éleva aussi le premier fort qui devait servir à la défense de la ville En 1697, les vagues venaient battre librement le pied de la colline, et laissaient à peine un étroit sentier le long de la palissade de pieux qui entourait le Platon sur trois de ses faces, notamment du côté du fleuve. On y respire l'air frais et embaumé du majestueux Saint-Laurent ; la nature y a des beautés qui se renouvellent à chaque saison. des scènes qui flattent tous les goûts, de plus, la vue embrasse le magnifique panorama de la côte sud, sur une étendue de plus de six lieues ; les voiliers et les canots d'écorce, qui sillonnaient alors le fleuve, venaient passer à quelques pieds du rivage. Du côté de la rue Notre-Dame, un jardin

entrecoupé de pelouses et d'allées, s'ouvrait aux promeneurs. Tout auprès, l'église paroissiale projetait dans les airs sa modeste flèche. C'était là, près du sanctuaire de l'Immaculée Conception, " à l'ombre du Bien Aimé," comme dit le Cantique, que devait s'asseoir provisoirement la fondation.

La première église paroissiale construite en 1664 était en bois rond fermé aux angles en queue d'aronde. La façade de cet édifice regardait la basse-ville, son flanc longeait la rue Saint-Pierre.

Vers 1714, on construisit une nouvelle église en pierre. Louis XIV donna libéralement du secours ; le 18 mai 1716 il est fait mention au *Cahier des délibérations de la fabrique* d'un don royal de cinq cents livres. Cette église fut détruite dans l'incendie de 1908.

L'intérêt paternel de Monseigneur de Saint-Vallier s'étendit toujours sur sa maison des Trois-Rivières. En laissant Québec pour notre ville au mois d'août 1699, il amena avec lui la mère des Anges dont le second triennat s'achevait. Il l'avait choisi pour remplacer la mère Drouet de Jésus, qu'il rappelait à Québec.

La maison se trouvait alors dans une situation critique. La bonté de Dieu lui ménageait cette crise, comme après une moisson, il envoie à la terre un hiver rigoureux, afin qu'elle sorte de là avec une nouvelle vie. La lettre suivante, adressée par la mère des Anges, au révérend père Lamberville, S. J., nous laisse entrevoir les difficultés de l'époque.

" Mon Révérend Père,

" J'ai reçu la lettre dont il vous a plu m'hono-
" rer aux Trois-Rivières, où je suis depuis le mois
" de mai, un mois avant le terme de mes six
" années de charge....

" Je vous assure que les dépenses sont grandes
" dans notre maison de Québec. Nous n'en som-
" pas encore là dans notre nouvelle fondation ;
" reste à savoir si elle subsistera ou non. Je vois
" des orages et des tempêtes qui s'élèvent et qui
" la menacent de ruine. Je tâcherai de ne point
" perdre ma paix et mon repos, sachant que Dieu
" commande à tout. Quoiqu'on me blâme de
" cette entreprise, je ne puis m'en repentir, après
" les marques que j'ai eues de la volonté de Dieu.
" Si je me suis trompée, ce n'a été qu'à la suite
" de personnes plus éclairées que moi, de divers

“ états ; ainsi, j’en verrai la destruction, au cas “ que Notre-Seigneur le permette, d’aussi bon “ œil que j’en verrais l’affermissement, car je ne “ désire que l’accomplissement de la volonté de “ Dieu....

“ Nous commençons le soin des malades par “ six lits, que M. l’intendant, (M. de Champigny) “ donne pour les soldats, nous pourrons en aug- “ menter le nombre, quand Monseigneur sera en “ état d’achever la fondation. Nous sommes “ onze religieuses ici, quatre professes de Qué- “ bec, quatre de la maison et trois novices qui “ ne passeront pas outre sans qu’on ait plus d’as- “ surance touchant l’avenir de la maison. Je “ vous demande en grâce, mon révérend Père, “ la continuation de vos bontés, la participation “ de vos saints sacrifices, et la faveur de me “ croire avec tout le respect possible......

SŒUR MARIE DES ANGES.”

Les inquiétudes de notre digne supérieure étaient bien fondées. Monseigneur de Saint-Vallier avait payé à M. de Ramesay cinq mille livres sur la part du terrain acheté ; mais déjà le second terme à payer par les Ursulines était échu et elles n’avaient encore rien donné sur les

5,500 livres qu'elles devaient pour leur part. D'ailleurs, rien ne faisait prévoir qu'elles pussent jamais réussir à trouver les deniers suffisants pour acquitter leur dette. Ainsi, arrivant le 20 octobre 1699, le contrat de la vente de l'emplacement du Platon dut être résilié et le fut en effet. Il ne restait plus alors pour maintenir l'établissement que le courageux dévouement des religieuses et des sacrifices fort grands de la part de l'évêque de Québec. Monseigneur de Saint-Vallier, malgré la gêne qu'il éprouvait dans ses affaires, ne recula pas cependant devant les difficultés. Il racheta de ses propres deniers, aux conditions de la première vente, l'établissement du Platon, il y ajouta même de nouveaux terrains.

Nos mères avaient à partager la maison du Platon avec la famille du gouverneur ; de plus, il y avait entre le fort et la rive du fleuve sept canons en batterie découverte ; c'était donc un endroit distrayant ; l'on s'aperçut bientôt de l'impossibilité d'y demeurer plus longtemps. Enfin, et c'était la raison principale, le nombre des malades et des élèves augmentant tous les jours, la maison devenait trop petite.

Sur les derniers terrains achetés par Monseigneur de Saint-Vallier se trouvait une maison de cinquante pieds sur trente, à deux étages, encore en construction. Le vendeur, M. de Ramesay, qui la faisait construire pour lui-même, se chargea de la finir à ses frais et c'est dans cette maison que se transportèrent les Ursulines, en quittant le Platon. C'était en 1700 ou au commencement de 1701. Nos mères firent leurs adieux à cet endroit avec peine, car elles y laissaient de bien doux souvenirs qui se sont fidèlement transmis jusqu'à nous. La maison du Platon est, dans l'histoire des Ursulines de Trois-Rivières, ce qu'est, dans la vie d'un homme, le lieu où pour la première fois, ses yeux se sont ouverts à la lumière ; c'est un berceau.

Le monastère, dont la maison de M. de Ramesay faisait partie, était situé non loin de l'enceinte qui se terminait en 1697, au coin de la rue saint François-Xavier. En transformant ce château en monastère, l'on a créé dans la cité, une solitude dont le monde ne soupçonnera jamais la paix. Il se trouve dans un endroit agréable qui porte l'âme au recueillement et à la contemplation. Le Saint-Laurent, qui coule à ses pieds, nous présente le miroir argenté d'une immense

nappe d'eau. Le paysage, au sud, est formé par des hauteurs couronnées de verdures ; à l'est, l'on aperçoit, à une petite distance, l'ancienne résidence des Pères Jésuites au Cap de la Madeleine, puis, au fond du tableau, toute la silhouette de la côte sud, jusqu'à la pointe de Saint-Pierre-les-Becquets ; à l'ouest, la ville, dont une partie s'encadre dans la verdure des grands ormes ; au nord, des plantes fertiles couvertes de riches moissons, les nombreux accidents et les embellissements d'une nature tout-à-fait pittoresque, le tout couronné par des côteaux superposés à triple étages, les uns au-dessus des autres. Enfin, c'est un endroit excessivement champêtre, où l'air embaumé des forêts de sapins, se mêlant à la fraîche brise qui s'élève du Saint-Maurice, rend le séjour très agréable, et qui saisit et charme toute âme capable de sentiments et d'émotions.

Le nouveau logement était beaucoup plus commode que l'ancien, et pourtant il était encore inachevé. Cependant, que d'actions de grâces rendues au Seigneur ! Que de vœux pour attirer les bénédictions du ciel sur cette maison qui fait encore aujourd'hui partie du monastère que nous

habitons. Bien qu'il ait été deux fois la proie des flammes, les murs sont restés les mêmes.

Rien de plus touchant que le récit naïf de tout ce que fit notre dévoué fondateur en cette occasion. Il consacrait au nouveau monastère tous ses bénéfices et ses épargnes, et comme l'argent était alors chose fort rare dans la colonie, les sacrifices pécuniaires que le digne évêque s'imposait ont assurément un double prix, et méritent une reconnaissance éternelle. Le billet suivant, qui nous a été conservé par nos Mères de Québec, est une preuve non équivoque de sa libéralité, à notre égard.

" Nous reconnaissons que nos chères filles, les " Ursulines de Québec, nous ont fait remettre " les quatre cents francs de la fondation de ma- " dame de la Peltrie, pour leurs messes que nous " avons fait dire aux intentions portées par la " dite fondatrice pour l'année 1699, échue au " mois d'octobre, lesquels quatre cents francs " nous avons appliqués à leurs Sœurs des Trois- " Rivières, pour leur aider à s'établir.

" Fait à Québec, ce 4 mai 1700.

" JEAN, Evêque de Québec."

Mais, voici l'heure où cet habile pilote va laisser la petite barque de Sainte-Ursule s'agiter seule au gré de la tempête. Monseigneur, se reposant avec une pleine confiance dans la capacité de la mère Marie des Anges pour la conduite des affaires et l'affermissement de l'œuvre qu'il avait tant à cœur, écrit à ses chères filles des Trois-Rivières qu'il part prochainement pour l'Europe. La nouvelle de ce départ laissa nos mères pénétrées de la plus vive douleur elles craignaient tout pour sa personne, à cause de la rigueur du froid à cette saison. Ayant mis ordre aux affaires de son diocèse, le digne prélat partit de Québec, le 13 octobre 1700, dans le vaisseau du roi *La Seine.*

La récolte ayant été mauvaise en l'année 1700 la disette sévit, et dans l'hiver on commença à éprouver la famine. A la campagne, le peuple était réduit à vivre de racines sauvages ; on ne voyait que visages hâves et défigurés. Dans les villes, les souffrances étaient plus cruelles encore : la désolation était grande, et les personnes aisées trouvaient à peine de quoi subsister ; de sorte que la population entière eut grandement à souffrir du manque presque absolu des choses nécessaires à la vie.

Les pauvres affluèrent donc à la porte du monastère et de l'hôpital. Ce ne fut qu'à force d'économie et de privations que nos mères fondatrices parvinrent à nourrir, pendant l'hiver, le grand nombre de personnes admises à l'hôpital ainsi que les enfants pauvres. La pensée des dangers auxquels était exposé Monseigneur de Saint-Vallier, était une autre cause d'inquiétude pour elles. Elles avaient recours à ce que la piété a de plus tendre et de plus ingénieux pour fléchir le ciel. Vœux, prières, mortifications, tout fut mis en œuvre pour obtenir qu'il plût à la divine bonté de protéger notre bon père, et d'incliner le cœur de Louis XIV afin qu'il affermît notre établissement par son autorité royale.

La voix des religieuses s'était fait entendre au ciel. Au commencement de juin 1701, un vaisseau arriva de France apportant les meilleures nouvelles.

Monseigneur, notre illustre fondateur, avait été parfaitement bien reçu à la cour ; il avait rendu service à tous ceux qui s'étaient servis de son crédit auprès du ministre. Sa Majesté lui avait accordé des lettres patentes pour l'établissement déjà fait de l'institut des Ursulines des

Trois-Rivières, dont l'existence paraissait à plusieurs très précaire.

De si bonnes nouvelles provoquèrent les accents de la reconnaissance la plus vive ; tous les citoyens des Trois-Rivières se joignirent à la famille ursuline pour en rendre grâce à Dieu.

Les lettres accordées par Sa Majesté en conseil, le 31 mai 1702, ne furent reçues qu'en février 1703. Faites à Marly, elles sont signées de la main de Louis XIV alors glorieusement régnant.

Les cœurs se sont épanouis un instant en apprenant l'hereuse nouvelle qui assurait à notre communauté le calme et la paix. Mais les hivers des années 1702 et 1703 furent tristement remarquables par les ravages de la petite vérole. Cette maladie fut si cruelle qu'elle enleva par toute la colonie un grand nombre de personnes de tous les âges. L'Eglise, comme une bonne mère, ordonnait des prières publiques pour fléchir le ciel, tandis que les autorités civiles faisaient tout en leur pouvoir pour adoucir les douleurs de ceux qui étaient atteints du fléau.

C'est ainsi que le marquis de Beauharnais, intendant de la colonie, répondait à la cour de France qui lui ordonnait de pourvoir notre hôpi-

tal de l'ameublement nécessaire : " J'ai prévu ce " que vous me faites l'honneur de m'écrire au " sujet des Ursulines des Trois-Rivières. J'ai " donné l'été dernier à l'hôpital qu'elles desser- " vent quatre cents livres pour les mettre en " état d'avoir quelques meubles et ustensiles, " prévoyant que la maladie, qui était générale " dans la colonie, attaquerait les Trois-Rivières " où nous avions des troupes en garnison."

Cette lettre est datée du 16 novembre 1703. L'œuvre de Monseigneur de Saint-Vallier prenait donc du développement ; mais si c'était une consolation pour nos Mères de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ et d'instruire l'enfance, l'absence prolongée de leur vénéré fondateur était pour elles une épreuve bien pénible.

Monseigneur de Saint-Vallier se mit en route pour l'Italie au commencement de septembre. " Représentez-vous dit l'Abbé Fornel dans l'orai- " son funèbre du prélat, représentez-vous l'apôtre " des Gentils allant à Jérusalem pour rendre " compte de son Evangile à Pierre, le prince des " apôtres, et pour lui parler des fruits de son " apostolat."

C'est pendant ce séjour à Rome que Monseigneur reçut une indicible consolation de l'ordre le plus élevé. Il obtint plusieurs audiences du vicaire de Jésus-Christ et fut reçu avec distinstion comme l'ange chargé d'une des Eglises les plus éloignées de la chrétienté. Monseigneur témoigna à Sa Sainteté Clément XI son dévouément filial, reçut sa bénédiction paternelle et s'estima heureux de renouer les liens de fidélité qui attachaient son diocèse à la chaire de Saint-Pierre.

Le souverain Pontife entendit raconter avec bonheur, comment, abandonnant tout pour Jésus-Christ, et s'élevant au-dessus de la faiblesse de leur sexe, des religieuses n'avaient pas craint d'affronter les mers lointaines afin d'implanter leurs pieux instituts dans des pays sauvages et de se consacrer à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de son Eglise et au salut des âmes. Tout en les bénissant, Sa Sainteté leur souhaitait les succès les plus marqués.

L'abbé H. Bourdon, dans la vie du Père Surin, S. J., dit en parlant de la charité de ce saint religieux, qu'il était courtisan des hôpitaux, puis il cite les paroles du P. Surin : “ Si j'avais à loger

la charité, dit-il, je lui donnerais une chambre dans laquelle il n'y aurait que Dieu qui est la charité même ; (car elle doit être toute pure en son motif et ne goûter que Dieu) dans cette chambre il y aurait deux portes : l'une entrerait dans une classe et l'autre dans un hôpital, parce que ce sont les issues de la charité, et les emplois qui lui sont le plus agréables." Telle aussi a été la pensée de notre fondateur, et pendant près de deux cents ans, ces œuvres se sont exercées au milieu de nous, avec de sensibles consolations.

Commençons par le pensionnat : ce petit peuple parfois assez bruyant, dont une vénérable Mère disait : " Les cris des enfants c'est la musique des Ursulines."

Jetons d'abord un rapide coup d'œil sur la ville, et nous verrons mieux ensuite quel bien les filles de sainte Angèle pouvaient y opérer. C'est le Père Charlevoix qui, pour un moment, va nous servir de guide : " On ne compte guère que sept ou huit cents personnes dans la ville de Trois-Rivières, (1721) mais elle a dans son voisinage de quoi enrichir une grande ville ; ce sont des mines de fer très abondantes. Au reste, quelque peu peuplée que soit cette ville, sa situa-

tion la rend très importante, et c'est un des plus anciens établissements de la colonie.

"Dès les premiers temps, ce poste a eu un gouverneur : il a mille écus d'appointement et un état-major. On voit aussi dans cette ville un couvent de Récollets, une assez belle église paroissiale desservie par ces mêmes religieux, un très bel hôpital joint à un monastère d'Ursulines, qui y sont au nombre de quarante, et qui font l'office d'hospitalières. C'est encore une fondation de Mgr de Saint-Vallier. Dès l'année 1650, le sénéchal de la nouvelle-France, dont la juridiction a été absorbée par le conseil supérieur de Québec et par l'intendant, avait un lieutenant aux Trois-Rivières ; aujourd'hui, cette ville a une justice ordinaire, dont le chef est un lieutenant-général."

Dès le jour de l'installation, le R. P. Bigot amena trois petites sauvagesses. C'est donc par les enfants de la forêt que nos classes furent ouvertes ; plusieurs compatriotes vinrent bientôt rejoindre ces jeunes filles.

Outre ces enfants, la plupart des sauvages, ainsi que leurs femmes, venaient à la grille du parloir pour être instruits. Comme ils étaient

toujours les bienvenus et qu'une abondante aumône suivait immanquablement la leçon, les néophytes se montraient très assidus.

Ces dispositions si louables chez ces pauvres sauvages consolaient amplement les Pères missionnaires et nos Mères, des nombreux sacrifices qu'ils s'imposaient ; c'était la rose mêlée aux épines du Canada. Pour parvenir à gagner des âmes à Jésus-Christ, en effet, rien n'était épargné ; ces religieuses, âgées de vingt, trente et même cinquante-cinq ans, se livraient avec ardeur aux études des langues sauvages.

Un Père Jésuite, passant par notre ville, écrivait plus tard : " On voit là des religieuses parlant l'algonquin et l'abénaquis." Jusqu'en 1852, l'on avait toujours dit dans le monastère, à la suite des petites heures de l'office de la sainte Vierge, les litanies des Saints pour la conversion des sauvages. Cette année-là, Monseigneur Cooke, premier évêque du diocèse de Trois-Rivières, supprima plusieurs prières de surérogation, à cause des nombreux travaux de l'Institut.

Notre ville, au témoignage de M. l'abbé Ferland, renfermait après quelques années d'existence plusieurs familles remarquables : les Her-

tel, les Le Neuf, les Boucher, les Poulin de Courval occupaient un rang distingué dans le pays.

Ces pieux citoyens, désireux de procurer le bienfait de l'éducation à leurs enfants, avaient vu avec bonheur l'arrivée de nos Mères aux Trois-Rivières, et s'empressèrent de leur confier leurs filles.

Comme on le sait, l'éducation des jeunes filles a été, de tout temps, une des sollicitudes de l'Eglise catholique. Quel bonheur pour nous de constater que le second gouverneur de la Nouvelle-France avait à peine mis pied à terre sur ce sol, que déjà les filles d'Angèle, fidèles à leur mission de dévouement, abordaient elles aussi, sur ces plages sauvages pour y porter lumière et civilisation. Un siècle s'est écoulé : les deux plus anciennes villes du Canada ont chacune leur établissement ; les familles Ursulines se sont emparées depuis longtemps de ces jeunes générations de femmes pour sanctifier la famille d'où tout bien comme tout mal découle sur un pays. Ce que ces cœurs d'apôtres se proposent de faire fleurir par ces enfants qui seront les femmes de l'avenir, c'est la loi de l'Evangile au sein de la famille. Tel était le vœu de Mgr de Saint-Vallier et il s'y employait de tout son cœur.



LE FRÈRE DIDACE.

Quant à l'hôpital, dès sa fondation, il fut mis sur le même pied que les autres établissements de ce genre dans le pays. On y suivait autant que possible une règle où chaque heure avait son emploi, et où l'ordre se maintenait à la satisfaction de tous.

Un des plus touchants souvenirs des premiers jours de notre hôpital est le décès d'un saint canadien, le frère Didace Pelletier, frère Récollet, natif de Sainte-Anne, mort en odeur de sainteté dans notre Hôtel-Dieu, le 21 février 1699, et que Dieu honora du don des miracles. Il avait été admis dans l'Ordre, le 10 mai 1677, par le révérend Père Potentien Ozon, supérieur, qui lui donna l'habit religieux en même temps qu'au R. P. Joseph Denis de la Ronde. Ce sont les premiers religieux du Canada.

Le frère Didace appelé à la mission des Trois-Rivières, embaumait la ville du parfum de ses vertus. Un saint préoccupe et attire l'attention. Sa vue encourage l'humble chrétien qui se traîne dans les sentiers de la vie ordinaire ; ses exemples sont un livre où il aime à lire. Aussi, on entourait le pauvre religieux d'une vénération profonde.

Ses confrères ne furent pas les derniers à lui rendre hommage ; emportés par l'admiration, ils bénissaient Dieu de leur avoir donné un tel compagnon, et ils le regardaient comme la gloire de leur ordre. A la mort du frère Didace, il n'y eut qu'une voix pour glorifier le pauvre frère et lui donner le plus beau titre que l'on puisse donner à un homme, le nom de saint.

Les foules accouraient en pèlerinage à son tombeau. Les habitants des Trois-Rivières le regardait comme leur sauveur ; les malades lui demandaient guérison, comme autrefois ceux de la Judée qui venaient des villes et des villages auprès de Jésus. Ils sentaient qu'une vertu sortait de son tombeau, et tous attendaient de lui, pleins d'espérance, la santé et la vie.

Les prêtres, les supérieurs ecclésiastiques même se faisaient un devoir de se recommander à ses prières et de lui confier leurs besoins les plus pressants : ils avaient trop d'estime pour les dons de Dieu pour ne pas profiter de cet irrésistible intercesseur que le ciel avait placé au milieu d'eux

Monseigneur de Saint-Vallier vint de sa ville épiscopale pour prier sur le tombeau de l'hum-

ble frère récollet. L'effet qu'il ressentit de son pieux pèlerinage fut marqué ; et ce digne prélat nous en a laissé le témoignage dans les lignes suivantes :

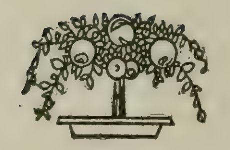
" Miracle obtenu par l'intercession du Fr. Didace. Je dois rendre ce témoignage de sainteté du frère Didace qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, j'en fus délivré à la fin d'une neuvaine que je crus être obligé de faire dans le lieu de son tombeau, qui est la petite ville des Trois-Rivières de mon diocèse.

" Ma maladie commença dans le mois de septembre 1715, laquelle après avoir été assez violente dans les commencements se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui me détermina à faire un voyage au lieu où son corps résidait ; ce fut qu'au dernier jour que je fus soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout mon diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui, en m'obligeant de reconnaître que mon mal s'aggravant plutôt que de diminuer, même durant ma neuvaine, je ne pouvais devoir ma guérison qu'à la persévérance avec laquelle je la demandais à Dieu par les mérites de son serviteur.

" C'est le témoignage que je dois à la vérité, et que je rends bien volontiers pour lui marquer ma reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint frère récollet dont je voudrais bien qu'on imitât les vertus

" Donné à Québec, sous notre sceing, celui de notre secrétaire et scellé de nos armes, ce neuvième jour de juin 1716.

" JEAN, Evêque de Québec."



CHAPITRE SEPTIÈME

L'Illustre Captif

SOMMAIRE :—Prise de la *Seine* par les Anglais.—L'Evêque de Québec est fait prisonnier.—Sympathies royales.—Intervention de Sa Sainteté Clément XI.—Apostolat en Angleterre.—Les faux frères.—Mort de Monseigneur de Laval.



U mois de juin 1704, Mgr de Saint-Vallier revenait au Canada, sur la Seine. Le navire rencontra une flotte anglaise de cent cinquante vaisseaux. Après un combat de dix heures, les Français se constituèrent prisonniers. Monseigneur eut alors à subir les mauvais traitements d'hommes grossiers qui lui arrachèrent brutalement sa croix pectorale, lui enlevèrent son anneau, et ce, qui mit le comble à la peine du prélat, ils brulèrent, en sa

présence, en guise de bois de cuisine, les corps de trois saints martyrs que Monseigneur apportait de Rome au Canada. Le chef de l'escadre anglaise, informé de la haute dignité de l'évêque et des brutalités dont on l'avait assailli, le fit venir à son bord, où il lui fit des excuses et le combla d'honnêtetés.

Arrivés en Angleterre, il y eut échange de prisonniers. Une Ursuline de Quimper, que Monseigneur amenait avec lui pour sa maison des Trois-Rivières, fut envoyée en France. [1] Quant au prélat il fut retenu en ôtage jusqu'à ce que la cour de France consentit à élargir le baron de Méan, prisonnier politique. Cette demande était faite par la reine Anne, au nom de l'empereur d'Allemagne. Cinq années vont s'écouler avant que les trois puissances en viennent à une entente.

La souveraine d'Angleterre eut des égards pour l'auguste captif. Elle lui assigna une pension ainsi qu'à ses prêtres. De son côté, Louis XIV envoya à Mgr de Saint-Vallier quinze cents écus, en dédommagement des pertes subies. Le Saint-Père Clément XI informé de la captivité du

(1) Eglise du Canada, p. 240.

saint évêque, qu'il avait connu et admis dans son intimité, lui adressa de paternelles et affectueuses sympathies. Il lui fit remise d'une somme de vingt mille livres dues en cour de Rome et Sa Sainteté alla jusqu'à écrire à l'empereur d'Allemagne, pour obtenir son élargissement. Ces démarches restées infructueuses, le Saint-Père envoya à Mgr de Saint-Vallier des lettres de Vicaire Apostolique pour l'Angleterre.

Sa prison va donc se transformer en chaire de vérité. Mais hélas ! le Pasteur loin de son troupeau redira sur le sol britannique, les paroles prononcées dans ses abbayes, en France, où il donnait des missions : " On n'a pas de droit à la moisson quand on sème dans une terre étrangère." Jamais " ont répété les témoins de ses malheurs, on ne vit subir tant d'infortunes avec une telle grandeur d'âme !" Mais les forces physiques vinrent à manquer, et l'évêque tomba dangereusement malade. La reine lui envoya son médecin et donna des ordres pour qu'aucun soin ne manquât à l'illustre malade.

Revenu à la santé, mais prévoyant que son absence pouvait être longue, Monseigneur demanda un coadjuteur. Le roi n'acquiesça pas à cette

demande non plus qu'aux désirs exprimés par les ennemis personnels de l'évêque qui voulaient un successeur.

Ecoutons M. Prévil, sulpicien, et compagnon d'infortune du Prélat, décrire l'emploi du temps de l'auguste prisonnier. " Il est certain, dit ce digne ecclésiastique, que Monseigneur de Saint-Vallier a été de tout temps un modèle accompli de toutes les vertus ; mais on peut dire qu'il les a portées jusqu'a l'héroïsme dans cette terre de tribulations. Nourri du pain d'angoisse, il a toujours conservé une résignation si parfaite aux ordres de la Providence, qu'il semblait n'avoir jamais été si heureux ; il trouvait de la consolation au milieu des plus rudes épreuves. Son zèle infatigable avait transformé sa prison en une église, où il exerçait les fonctions de son ministère et travaillait à gagner au Seigneur les âmes les plus endurcies.

" Des catholiques romains, que leurs intérêts retenaient en Angleterre, et un bon nombre de prêtres et de religieux qui y vivaient cachés, se rassemblaient dans son appartement où il leur distribuait la parole de Dieu, et leur conférait les sacrements. Quoique le prélat prît des précautions infinies pour tenir secrètes les saintes

pratiques de religion qu'il exerçait, on en eut connaissance et il eut ordre de changer de ville, mais quelque endroit qu'on lui assignât pour prison, il sut toujours en faire une maison de prière et y gagner des âmes à Jésus-Christ."

L'abbé Fornel ajoute : " N'était-ce pas un spectacle divin et capable de charmer les yeux de Dieu—spectacle qui mit toute l'Angleterre en admiration—de voir dans l'évêque de Québec la piété d'un saint prélat et la conduite d'un héros? ....Vous dirai-je que sa prison était un temple où il célébrait tous les jours les saints mystères et où communiaient de sa main les ecclésiastiques et les laïques qui étaient prisonniers avec lui? Vous dirai-je qu'il était la consolation des catholiques déguisés qui voulaient secrètement s'adresser à lui pour être encouragés par ses paroles, et pour recevoir de lui les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie? Vous dirai-je que, dans les villes où il fut retenu prisonnier, les habitants, quoique protestants et ennemis de l'Eglige romaine et de toute sa hiérarchie, avaient conçu une si grande idée de sa sainteté qu'ils publiaient hautement qu'il n'y avait point dans toute l'Angleterre d'évêque d'un mérite si distingué? Mais, ce n'est pas assez dire : les évêques mêmes d'An-

gleterre ne firent-ils pas son éloge ; entre autres l'évêque de Winchester, pénétré de son rare mérite et de ses vertus, ne vint-il pas plusieurs fois en personne le visiter......et n'envoyait-il pas tous les jours les officiers de son palais lui donner des marque de son estime, et lui faire des offres de services ? Un saint Louis dans les fers fit-il paraître plus de grandeur d'âme et de religion ?. . . .Est-il question de l'échange de prisonniers, et les Anglais se proposent-ils d'écrire au roi de France, offrant la liberté de l'évêque de Québec pour prix de celle du baron de Méan, homme d'état de très grande considération ?. . . . Bien loin de consentir à être mis en parallèle avec un doyen de Liège, le prélat répond généreusement qu'il aime mieux rester en captivité toute sa vie, que d'ôter à son prince, un prisonnier dont il pouvait tirer avantage pour le bien de l'Etat."

L'épreuve suprême, qui broya davantage le cœur de Monseigneur de Saint-Vallier, fut celle que saint Paul nomme la persécution des faux frères.

Un prêtre savoisien, protégé de Sa Grandeur, abjura sa foi, écrivit un libelle contre son protec-

teur et propagea partout les plus noires calomnies. D'autres écrits circulaient aussi.

" Il plut, dit de Rochemonteix, pendant des années, contre Mgr de Saint-Vallier, un déluge de plaintes et de récriminations, où l'exagération se mêlait à la vérité.

Le Ministre de Pontchartrain, déclara au roi, " que ces mémoires étaient fâcheux, mauvais et outrés." De son côté, Madame de Maintenon les jugeait " artificieux et dérogatoires au respect dû à l'épiscopat."

Celui qui en était l'objet n'ignorait rien de ce que l'on tramait et débitait contre lui dans l'ombre. Il retraçait leurs auteurs et les enveloppait d'un grand pardon, les comblant dans l'occasion de nombreux bienfaits.

Le 6 mai 1708, la mort du vertueux et saint évêque de Laval plongeait le Canada dans un grand deuil. En prononçant son oraison funèbre, M. Joseph de la Colombière eut un beau mouvement quand il présenta les deux premiers évêques du Canada travaillant de concert au bien de la religion dans la colonie.

" Ne vous souvient-il pas, mes frères, d'avoir vu ces deux prélats entrer en communauté de

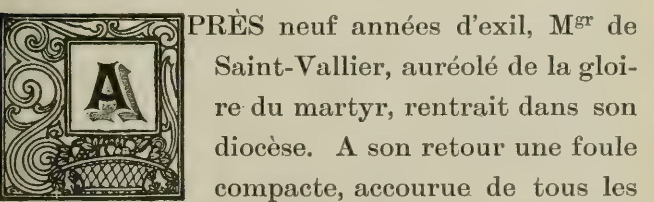
zèle et de travaux, tantôt pour l'établissement de l'Hôpital-Général, à Québec, tantôt pour celui de Trois-Rivières ; une fois pour les petites écoles, une autre fois pour les missions du Mississipi ? Il me semble que je les entends s'entretenir ensemble, et s'entredire l'un à l'autre ce que l'épouse dit à l'Epoux dans le Cantique : " Venez mon bien-aimé, entrons dans le champ de ce vaste diocèse au service duquel nous nous sommes tous deux dévoués." Et l'orateur nous montre les nations assises à l'ombre de la mort et nos deux pasteurs s'efforçant de faire briller à leurs yeux les purs rayons de la foi.

Les vaisseaux de 1709 apportèrent au pays la nouvelle de l'élargissement de Mgr de Saint-Vallier ; mais les malheurs de la guerre le retinrent à Paris. Cette épreuve lui fut très pénible. En 1710 Sa Grandeur écrivait à ses chères filles de l'Hôpital-Général : " Si la guerre continue l'année prochaine, je hasarderai tout, pour aller à mes chères ouailles, et mettre fin à mon exil." Et dans une autre circonstance : " Je soupire après les bois et la solitude de notre cher diocèse." Ce désir, Dieu ne devait le satisfaire que trois ans plus tard.

CHAPITRE HUITIÈME

Le Vaillant Pontife

SOMMAIRE : Retour de l'Evêque.—A l'Hôpital-Général. —Chapelain des pauvres.—Visite pastorale.— Aux Trois-Rivières ; réparations et agrandissement, l'église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.—Appel de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.—Une autre veuve de Sarepta.—A propos de la traite de l'eau-de-vie : " Ne vaut-il pas mieux, dit le Prélat, que nous mourrions innocents que de vivre coupables." Abus introduits pendant son absence. Louis XIV ordonne au gouverneur de prêter main forte à l'Evêque dont " la piété est exemplaire."—Gardien de la foi, de la morale et des immunités ecclésiastiques.—Lointaines missions du diocèse de Québec.—Monseigneur fait creuser sa tombe à la chapelle du Saint-Cœur-de-Marie.—Saynète au Pensionnat de l'Hôpital-Général.



APRÈS neuf années d'exil, Mgr de Saint-Vallier, auréolé de la gloire du martyr, rentrait dans son diocèse. A son retour une foule compacte, accourue de tous les points de la ville, pleine d'enthousiasme, ivre de bonheur, s'était portée à sa rencontre et occupait le débarcadère et les rues que devait suivre le

carrosse du prélat, mais Monseigneur refusa d'y monter et se dirigea à pied vers sa cathédrale, au milieu des cris d'acclamation et de joie, aux sons des cloches, de la mitraille, des tambours et des hautbois.

Emu jusqu'au fond du cœur, le vénéré sexagénaire, paternellement reconnaissant, s'avance lentement. Ses cheveux sont blanchis et ses épaules ploient sous le poids des peines, et des angoisses dont on l'a accablé jusqu'à son départ pour le Canada. La vieillesse a mis de la douceur sur ses traits. A la cathédrale, à la suite de la bénédiction du Saint-Sacrement, Monseigneur entonna le Te Deum, repris avec enthousiasme par la foule.

Invité par le gouverneur, M. de Vaudreuil, à souper au château ce soir-là, Monseigneur s'y rendit, puis il employa les jours suivants à visiter les communautés religieuses. Ce ne fut que le troisième jour qu'il se dirigea vers son Hôpital-Général qu'il lui tardait tant de revoir. Un gardien, posté aux fenêtres des salles, le vit venir, et, au signal convenu, les pauvres, sur deux rangs, allèrent au devant de leur Père et Bienfaiteur. Ce prince de l'Eglise descendit de voiture, et, les

larmes aux yeux, rentra à l'Hôpital escorté de " ses Pauvres."

Dans cet hôtel du bon Dieu, loin de la ville, au bord de la campagne, il s'était fait préparer une chambre monacale où tout était silence, blancheur et pauvreté. Il va venir l'occuper, car il a renoncé à habiter son palais épiscopal, loué à l'Intendant. D'ailleurs, ses moyens ne lui permettent plus de tenir un train de maison et il lui faut beaucoup ménager pour soutenir ses fondations de Québec et des Trois-Rivières. Quand il occupera ses appartements, il assumera les devoirs de Chapelain et on le verra au plus fort de l'hiver, en maladie comme en santé, sous le vent, la neige ou la pluie, conduire au cimetière ses chers pauvres, bénir leur fosse et jeter sur leur tombe une dernière motte de terre.

Mais auparavant, il visite son diocèse. Québec et les campagnes avoisinantes le reçoivent dès l'automne. Au petit printemps il descend aux Trois-Rivières, où les Ursulines ont l'honneur de lui offrir l'hospitalité pendant douze jours.

Monseigneur visite la maison, et le saint épanouissement de notre heureuse famille fut ce qui le réjouit le plus ; il nous souhaita la conti-

nuation de notre bonheur, en nous exhortant à nous en rendre dignes. La pauvreté, il est vrai, régnait en souveraine au monastère, mais notre Père en Dieu encourageait ses filles en leur montrant Jésus-Christ, ne conduisant au calvaire ses fidèles épouses que pour les mener de là au paradis, et il leur suggérait des actes de foi et d'abandon.

Sans doute, pendant ces treize années, bien des choses avaient changé. Autour de Sainte-Ursule, bien des tombes s'étaient creusées, bien des amis avaient disparu. Mais l'œuvre restait ; l'esprit du fondateur s'était perpétué, et Monseigneur retrouvait dans les jeunes religieuses un besoin plus ardent que jamais de répandre la vérité qui demeure toujours.

Aussi nous donna-t-il avant son départ de grandes preuves d'intérêt, pour le spirituel comme pour le temporel, nous laissant des marques non équivoques de sa libéralité. Notre digne fondateur présida aux travaux d'agrandissement. La maison primitive, telle qu'achetée du gouverneur de Ramesay, mesurait cinquante pieds sur trente ; elle avait son pignon du nord-est à la place de la grille du chœur actuel, et s'étendait

INSCRIPTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAPELLE DES URSULINES BATIE EN 1714.

vers le sud-ouest jusqu'à la première fenêtre de la salle de communauté.

Monseigneur fit construire une allonge d'égale dimension du côté du sud-ouest ; puis au côté du nord-est de l'ancienne maison, il fit élever la chapelle et un autre corps-de-logis de quatre-vingts pieds de front, à trois étages, tandis que l'autre partie du bâtiment n'en avait que deux. La chapelle fut placée sous le vocable du Sacré-Cœur dont un tableau orna le maître-autel.

Une plaque de plomb, déposée sur la première pierre, portait l'inscription suivante :

" SUB CLEMENTE UNDECIMO SUMMO PONTIFICE REGNANTE LUDOVICO XIV COGNOMENTO MAXIMO, ANNO DOMINI MDCCXIV DIE XXI JULII, REVERENDISSIMUS AC ILLUSTRISSIMUS DOMINUS JOANNES BAPTISTA DE LA CROIX, EPISCOPUS II QUEBECENSIS, HUJUS ECCLESIÆ MONASTERY ET XENODOCHY FUNDATOR HUNC PRIMUM LAPIDEM IN HONOREM SACRATISSIMI CORDIS JESU CHRISTI POSUIT."

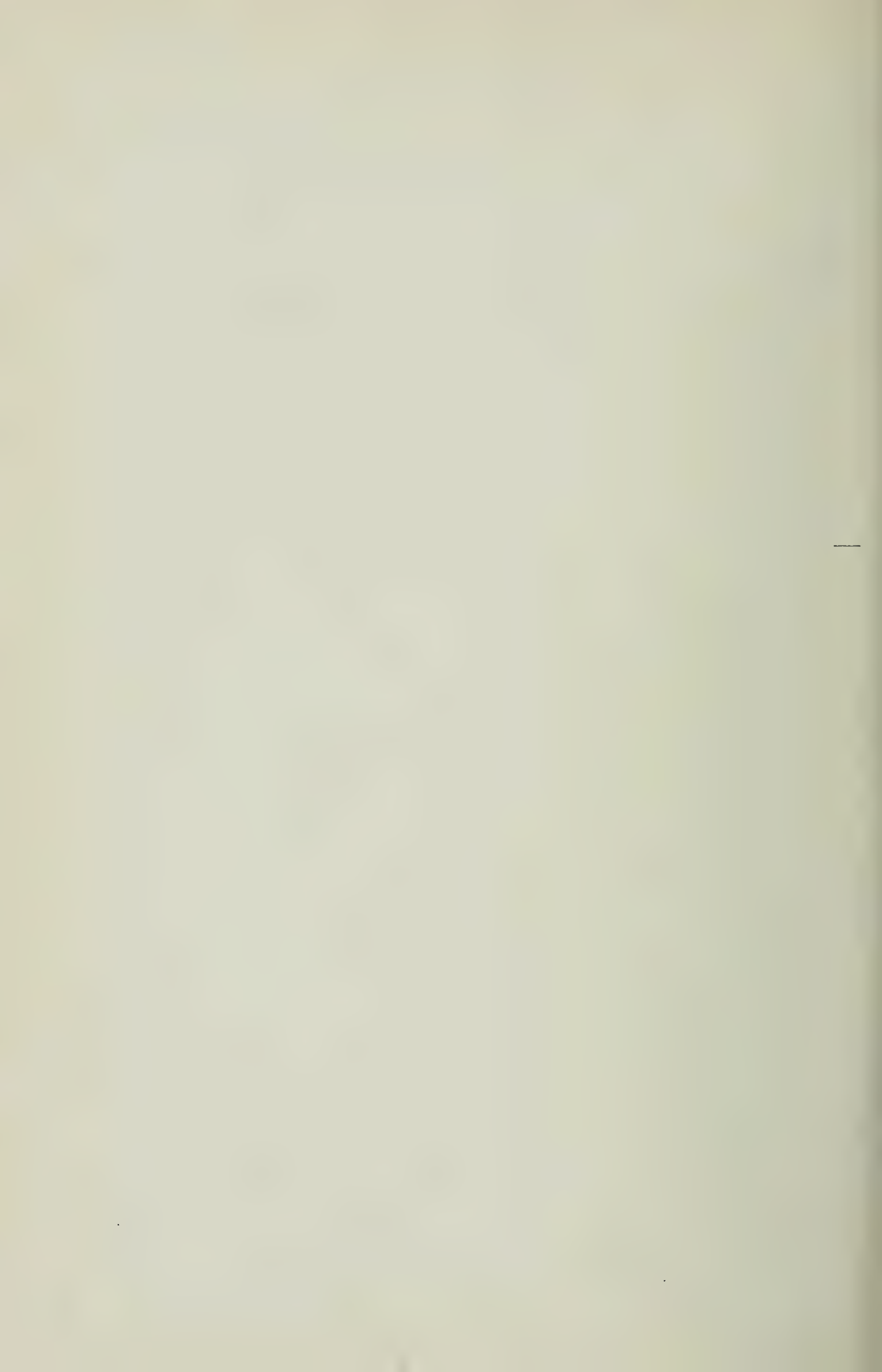
Il n'y avait pas encore cinquante ans que l'amante du Sacré-Cœur avait fait entendre à la terre ce cri d'amour : " Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé!" et déjà, les filles de Sainte-Ursule y répondaient en dédiant un de leurs sanctuaires à ce Cœur adorable.

Tout porte à croire que notre chapelle fut la première de l'Amérique du Nord à être consacrée au divin Cœur et c'est avec un légitime orgueil que nous le constatons aujourd'hui. La tradition conservée dans notre maison nous autorise à dire que la fête solennelle, demandée par la bienheureuse Marguerite-Marie pour le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, a été célébrée dans notre monastère depuis cette époque.

Dès l'année 1700, Mgr de Saint-Vallier érige la confrérie du Sacré-Cœur dans sa ville épiscopale et désigne la chapelle des Ursulines comme centre des réunions. Lui-même se fit inscrire en tête de cette liste de chrétiens honorables, qui viendront tour à tour offrir réparation, amour au Cœur blessé de Jésus. Ce digne prélat obéissait sans doute en cela à une impulsion secrète de notre Vénérable Mère de l'Incarnation, qui avait eu révélation de cette dévotion au moins trente



LA VÉN. MERE MARIE DE L'INCARNATION.



ans avant la vierge de Paray-le-Monial. Tous les soirs, retirée dans sa cellule, la Vénérable Mère de l'Incarnation faisait à Dieu la prière suivante : " C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas, je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du sang très précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur ; je les embrasse pour vous les présenter par lui et pour lui, je vous demande leur conversion. Eh ! quoi, Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne reconnaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous ? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore ; ah ! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur !

" Sur cet adorable Cœur, je vous présente tous les ouvriers de l'évangile, afin que, par ses mérites, vous les remplissiez de votre Esprit Saint. Sur ce Cœur, comme sur un autel divin, je vous présente en particulier....Vous savez,

ô Verbe incarné, Jésus mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte âme. Je vous le dis en le lui disant, parce que vous êtes en votre Père et que votre Père est en vous ; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes ; faites qu'elles soient une même chose avec vous."

Monseigneur de Saint-Vallier, après avoir confié ses Ursulines au Sacré-Cœur, continua sa visite pastorale. Pourquoi faut-il que le temps s'écoule si vite et que nous soyons déjà à l'heure du départ ?. . . .Oh ! c'est qu'elle est grande la famille canadienne confiée à notre Père dévoué ; il n'a pas encore revu ses enfants de Ville-Marie et c'est vers eux qu'il se dirige en ce moment. Suivons-le jusqu'aux portes de notre ville, et là, recueillons un nouveau trait de sa libéralité. En quittant les Trois-Rivières, il s'était aperçu qu'il ne lui restait plus rien des douze mille livres qu'il s'était procurées pour son voyage ; sa seule ressource fut d'en emprunter dix mille. Il y avait à peine quelques heures qu'il nous avait quittées, quand un orage des plus violents l'obligea de demander un abri sous le premier toit qu'il rencontra ; c'était une pauvre chaumière isolée, située à la Pointe-du-Lac. Là, habitait une pau-

vre veuve indigente et cinq enfants en bas âge réduits à la dernière extrémité, n'ayant ni pain ni feu. Le cœur si tendre, si bon, de Monseigneur ne put tenir à un tel spectacle, et il eut bien vite épuisé les provisions que nous lui avions préparées pour son voyage. Après avoir caressé les chers petits innocents, et avoir fait à la mère une aumône proportionnée aux besoins de sa famille, il les encouragea tous ensemble par de douces paroles, à prendre en bonne part les misères de cette vie qui conduisent au ciel. Ce soir là, Monseigneur n'eut pour tout lit qu'un peu de paille que son hôtesse lui offrit. Le prélat aimait à répéter dans la suite que cette chaumière avait eu des charmes pour lui, à cause de sa ressemblance avec l'étable de Bethléem.

A Montréal, Monseigneur se trouva en face du fléau de l'ivrognerie. Il monte en chaire et flétrit ce vice. Quelques jours plus tard, assistant à une conférence tenue par le gouverneur et l'intendant, au sujet de la vente des liqueurs enivrantes aux sauvages :

“ Voulez-vous donc, lui dit le gouverneur, faire perdre ce pays au roi de France, le livrer à nos voisins, qui donnant aux sauvages autant d'eau-de-vie qu'ils en veulent, vont les attirer tous à

eux, et mettront ensuite, avec eux, toute cette colonie en combustion ?

—“ Voulez-vous, répondit avec calme le pieux Prélat, voulez-vous, que nous conservions ce pays au roi de France en offensant le Roi du Ciel ?... Notre Monarque a trop de piété pour vouloir être maître du Canada, s'il n'en peut être maître qu'à cette condition. D'ailleurs, si les sauvages, à qui nous devons toujours refuser ce que nous ne pouvons leur accorder sans péché, nous mettent à mort, ah ! ne vaut-il pas mieux que nous mourrions innocents que de vivre coupables ?” ([1])

—L'Intendant Bégon ayant écrit que Monseigneur de Saint-Vallier était content qu'il y eût des cabarets bien tenus dans les paroisses :

“ Je ne sais pas, écrit le Prélat à ses curés, qui peut être assez hardi pour avancer que je suis bien aise qu'il y ait des cabarets dans les paroisses ; j'en gémis au contraire d'une manière à presser Notre-Seigneur à y mettre ordre et d'envoyer sur ceux qui veulent gagner leur vie par un commerce si dangereux des calamités qui les fassent rentrer en eux-mêmes.”

---

(1) Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général, p. 235.

Et Monseigneur défend aux prêtres de donner l'absolution à ceux qui font ce commerce.

Pendant son absence, des abus s'étaient introduits. Les gouverneurs et certains gens de qualité entraient dans les communautés sous de futiles prétextes. Monseigneur leur en fit voir les inconvénients et leur rappela l'excommunication majeure portée par le saint concile de Trente contre les personnes qui entrent dans les communautés religieuses, sans la permission de l'évêque.

Son ordonnance sur la dîme est aussi de cette époque et elle fait encore partie de la discipline ecclésiastique. Comme son prédécesseur, il revendiqua toujours avec fermeté et courage les droits de l'Eglise ; et Louis XIV, en cela digne émule de saint Louis, ordonnait au gouverneur de ne rien faire dans tout ce qui pouvait intéresser la religion et les bonnes mœurs sans la participation de l'Evêque " dont la piété est exemplaire."

Mgr de Saint-Vallier eut à lutter contre les exigences et les prétentions des officiers de milice et autres à qui le Conseil ou l'Intendant accordait des droits de préséance dans l'église. Gardien de

la morale, Monseigneur ne le fut pas moins de l'intégrité de la foi.

Un moine bénédictin, janséniste, qui s'était enfui de son couvent pour éviter la prison, vivait en anachorète à Kamouraska ; mais sans jamais s'approcher des sacrements. Monseigneur, après une enquête, obligea l'intrus à quitter le pays.

Sa Grandeur n'était pas moins particulière sur les immunités ecclésiastiques, et mal en prenait à ceux qui, sur ce terrain, cherchaient à s'arroger des droits.

Mgr l'Evêque et M. de Vaudreuil, gouverneur, s'entendent, en 1721, pour faire " Le Règlement des districts des paroisses de la Nouvelle-France." Ce plan très bien fait fournit actuellement d'utiles informations pour l'histoire. Ce n'était qu'un câdre. Les années allaient le remplir et nous donner nos belles paroisses canadiennes qui font l'admiration de l'étranger. Jusqu'aux derniers jours de sa carrière, Mgr de Saint-Vallier y développera l'esprit religieux et en bannira le scandale à quelque prix que ce soit, sans acception de personne.

Ce saint évêque n'avait pas seulement à pourvoir aux besoins spirituels des fidèles du Canada,

il répondait devant Dieu de ses ouailles de l'Acadie, de l'Ile Saint-Jean, du Détroit, des Illinois et de la lointaine Louisiane, où il eût désiré voir séjourner son coadjuteur ; mais Mgr Mornay ne voulut jamais se mettre en mer.

Monseigneur était parvenu au quarantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Il s'acquittait à la perfection, de tous les devoirs de sa charge ; mais il sentait se fin prochaine et il se préparait aux années éternelles. Il avait fait creuser son tombeau dans l'église de l'Hôpital-Général, à la chapelle du saint Cœur de Marie. Il y passait jusqu'à cinq heures par jour dans la contemplation. A la pensée de sa fin prochaine, son âme achevait de se détacher des choses de ce bas monde et de se réfugier sur les sommets.

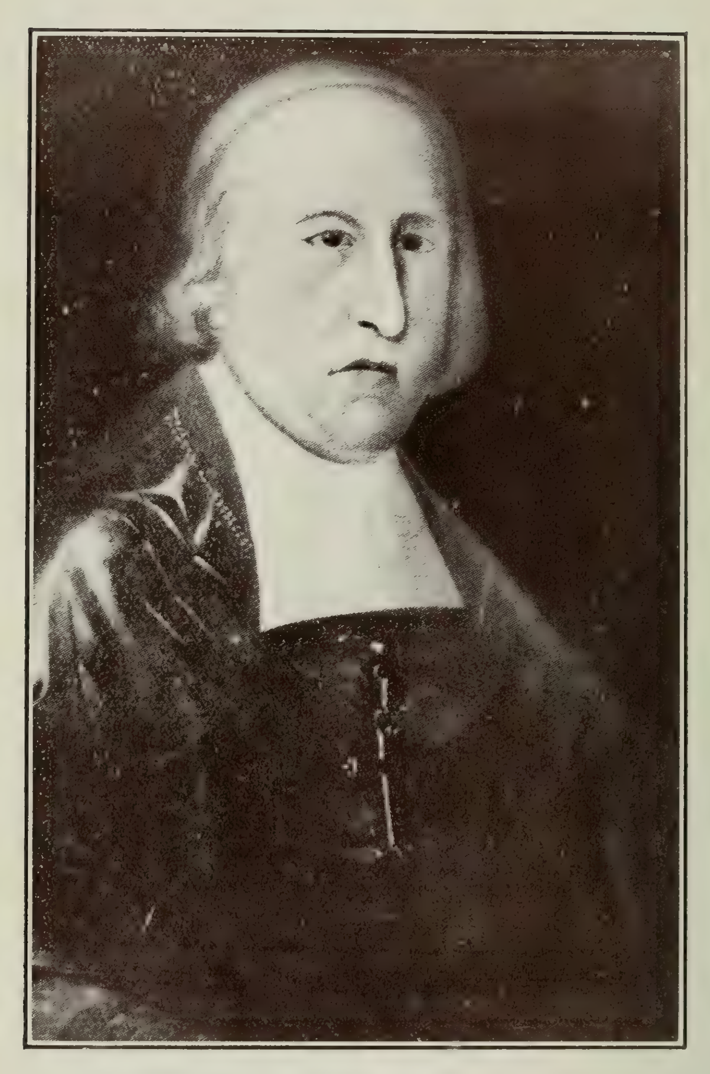
Les hospitalières tenaient alors un pensionnat et Monseigneur voulut célébrer au milieu des enfants et des pauvres le dernier anniversaire de son épiscopat. Le gouverneur et l'Intendant furent invités. Le R. P. de Chasse, supérieur des Jésuites, avait préparé des poésies de circonstance. De gentilles fillettes sollicitaient, avec beaucoup de grâce, aide et protection pour l'Institut. Son fondateur voulait être représenté

comme Jacob sur le point de quitter la vie, demandant à son fils Joseph de prendre soin de ses autres enfants.

Cette scène si touchante produisit une vive impression et le Prélat en recueillit le fruit qu'il désirait.

Nous sommes aux derniers moments de Monseigneur de Saint-Vallier ; suspendons notre plume et laissons l'annaliste de l'Hôpital-Général nous faire le récit de ses dernières actions.





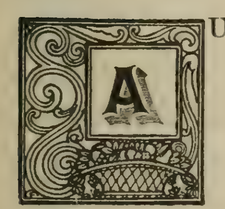
MGR DE SAINT-VALLIER,

SEPTUAGÉNAIRE.

CHAPITRE NEUVIÈME

Per Crucem ad Mortem

SOMMAIRE :—Monseigneur fait venir de France des cierges pour son service :—Sermon sur le ciel.—Ses adieux aux pauvres.—Avis à la communauté : " Oubliez-moi ; mais pour eux, ne les oubliez jamais."—Le saint sacrifice de la messe dans la chambre du vénéré malade.—Visite du gouverneur : " Vous n'êtes plus à moi, mon cher marquis, ni moi à vous."—Il meurt paisiblement, les mains pleines de bonnes œuvres.



U mois de septembre 1727, Monseigneur fit la revision de ses papiers....et expédia toutes ses affaires de France ; comme la communauté faisait aussi des mémoires, il nous dit de demander des cierges pour son service, la cire étant chère au Canada. A cela, nous répondîmes que nous nous proposions de demander plutôt pour lui un habillement

complet : sa soutane était si vieille que le plus pauvre curé n'en aurait pas voulu. Il nous dit qu'il n'en aurait plus besoin ce qui n'était que trop vrai. Nous en fîmes néanmoins demander à son insu.

Le jour de la Toussaint, il se trouva extrêmement faible, ayant éprouvé, dans la nuit, un violent accès de fièvre. Nous le priâmes de ne pas se rendre à la cathédrale pour y officier pontificalement, ce qu'il ne manquait jamais de faire aux grandes fêtes. Il acquiesça à nos instances, nous dit la messe après laquelle il prêcha sur la magnificence divine dans la récompense des bienheureux, mais avec tant de force et d'onction qu'on eût dit qu'il n'éprouvait aucune indisposition. Depuis ce jour, il ne fit que s'affaiblir de plus en plus. Le jour de saint André, il souffrait d'un grand mal de gorge, joint à une fièvre si violente qu'il avait peine à se soutenir. Nous le pressâmes de dire la messe à sa chambre ; ce fut en vain ; il voulut, selon son ordinaire, la célébrer à l'autel de la salle ; mais, comme il se sentait très mal, il dit à son valet de chambre : " Tenez-vous auprès de moi tout le temps du saint sacrifice pour me soutenir." La communauté et les pauvres assistaient à cette messe, et reçurent la

sainte communion de la main du prélat ; et ce fut la dernière fois. Avant de se retirer de l'autel il prononça ces quelques paroles qui furent les dernières qu'il dit en public.

“ Mes enfants, l'extrême faiblesse que j'éprouve “ ne me permet pas de faire d'exhortation “ aujourd'hui. Je laisse à vos réflexions les deux “ grands objets que l'Eglise nous présente en ce “ jour. La fin de l'année ecclésiastique nous “ doit remettre devant les yeux, avec quelle rapi- “ dité tout passe. Nous touchons à notre derni- “ ère fin : pour s'y disposer, il faut faire un saint “ usage du temps, porter sa croix, à l'imitation “ du grand amateur de la croix, le glorieux “ apôtre, saint André, dont on célèbre la fête. “ C'est elle qui a fait son triomphe et sa gloire ; “ et c'est par une aussi parfaite résignation que “ vous acquerrez la vie éternelle, ce que je vous “ souhaite de toute l'étendue de mon âme.”

Après son action de grâces, il visita les malades qui étaient au lit et leur dit quelques paroles de consolation. Il fit ensuite approcher les autres pauvres infirmes, leur dit adieu en les assurant qu'il était sur le point de les quitter. Il ajouta que ce qu'il demandait d'eux en considération de l'amour qu'il leur avait toujours porté,



c'était qu'ils travaillassent toujours à leur salut, en mettant en pratique les instructions qu'il leur avait données ; qu'ils vécussent en paix ; qu'ils estimassent leur état qui est le plus conforme à celui de Jésus-Christ sur la terre ; enfin, qu'ils ne l'oubliassent pas dans leurs prières. " Vous êtes, leur dit ce bon père, du ton le plus affectueux, vous êtes mon précieux héritage ; mon amour pour vous ne se terminera pas au tombeau ; si vous m'obtenez miséricorde du Seigneur, comme je l'espère, sans cesse je prierai pour vous." Il leur donna ensuite sa bénédiction avec une bonté et une tendresse inexprimables et se retira. Après un peu de repos, il fit appeler la communauté ; il nous représenta combien l'établissement de cette maison lui avait coûté de peines et de sollicitude, et nous assura que son plus grand désir était que Dieu fût servi et glorifié ; puis, avec les paroles les plus enflammées de l'amour divin, il nous conjura de travailler à notre sanctification par l'exacte observance de nos règles. Il nous recommanda surtout, avec beaucoup d'instance, ses pauvres, ses chers pauvres. " Oubliez-moi, nous dit-il avec une ardeur toute extraordinaire, mais pour eux, ne les oubliez jamais. Pour le temporel, je ne vous laisse

pas grand bien ; cependant, vous savez que je me suis réduit à la mendicité pour vous faire des rentes. Plusieurs évènements vous ont fait perdre une partie de celles que je vous avais faites. Confiez-vous à la Providence, ne nous appuyez pas sur l'humain ; cherchez Dieu dans la simplicité d'un cœur chrétien et religieux, et rien ne vous manquera. Je vous donne, mes chers enfants, dans mon testament, le titre de légataires universelles. Vous n'y gagnez pas beaucoup, car vous n'ignorez pas que je suis très pauvre ; aussi, je ne vous charge que de très peu de chose. J'ai ménagé en France vingt-quatre mille livres entre les mains de mon agent ; vous les emploierez à ce qui sera le plus convenable pour l'avantage de cette maison, pour laquelle je ne puis plus rien que d'implorer le secours de Dieu sur elle et sur moi qui n'ai plus que très peu de temps à vivre ici-bas. Ne cessez, mes chères filles de prier et de faire prier vos pauvres, afin que le Seigneur n'entre point en jugement avec son pauvre serviteur."

Il est impossible de rendre l'impression que de telles paroles produisirent sur nous toutes : nous nous retirâmes le cœur pénétré de la plus vive douleur.

Dans la journée, l'état du malade s'aggrava, une dyssenterie était venue s'ajouter à ses autres maux. Le médecin et le chirurgien ne voyaient aucun danger : mais, Monseigneur assurait que sa maladie serait sa dernière. Nous le priâmes de se mettre au lit, il y consentit ; il dit néanmoins la messe les trois jours suivants. Mais le médecin lui ayant représenté qu'il se fatiguait trop, et que cela l'obligerait à interrompre l'ordre des prescriptions, il se soumit à tout ce qu'on voulut. Se voyant privé du bonheur de célébrer lui-même les saints mystères, il pria le R. P. de la Chasse, qui était toujours auprès de lui, de vouloir bien dire chaque jour la messe en sa présence : ce que le bon Père fit fort obligeamment. Quoiqu'il fût extrêmement souffrant, Monseigneur se faisait mettre sur son séant et apportait une aussi grande application à tout ce qui se faisait à l'autel, que s'il eût été en parfaite santé. Il se montra tel dans la maladie et à la mort qu'il avait été pendant toute sa vie : toujours occupé de Dieu et de son service, ou de celui du prochain, mais avec une douce tranquillité, plein de soumission aux ordres de Dieu et de confiance en sa miséricorde. Accoutumé à mépriser le monde et à regarder la vie présente comme un

exil, il vit augmenter son mal avec une joie calme ; jamais on ne lui entendit faire aucune plainte ; il se trouvait toujours bien servi et trop bien traité. Monsieur Dupuy, alors intendant du Canada, et son épouse, l'étant venus voir, lui offrirent un lit commode pour se délasser de la fatigue qu'il devait éprouver du sien, Sa Grandeur les remercia et les pria de ne pas prendre tant de peine....néanmoins, on apporta le lit.

Comme la maladie prenait des symptômes plus alarmants, tout Québec fut dans la désolation. Le Saint Sacrement fut exposé dans toutes les églises, pour demander la guérison du premier pasteur. On ne voyait qu'émissaires envoyés de toute part pour avoir de ses nouvelles ; il les recevait avec sa douceur ordinaire, et avec un visage aussi serein que s'il n'avait rien eu à souffrir. S'étant aperçu que nous étions sensiblement affligés de son état : " Réjouissez-vous de ce que je participe aux souffrances de Jésus-Christ, car j'espère de son infinie bonté que je participerai un jour à ses divines consolations."

La veille de Noël, à cinq heures du soir, le docteur Sarrazin ordonna un remède qui eut le plus mauvais effet. On appela de nouveau le docteur ; en le voyant, Monseigneur le pria de

lui dire sans déguisement ce qu'il pensait de son état, ajoutant que pour lui, il se trouvait extrêmement mal. Monsieur Sarrazin avoua avec peine qu'il le trouvait ainsi. Le prélat en parut satisfait ; il remercia le médecin et le chirurgien des services qu'ils lui avaient rendus, les assurant qu'il était persuadé qu'ils n'avaient rien négligé de ce qu'ils devaient faire pour le rétablissement de sa santé ; il ajouta que l'arrêt fatal était prononcé ; qu'il s'y soumettait avec amour ; que la vie n'est qu'un dépôt, qu'il en faisait volontiers le sacrifice à celui qui avait donné la sienne pour lui.

Dès que la déclaration du médecin fut connue dans la maison, on n'entendit que pleurs et que sanglots. Les pauvres se prosternaient devant le Très Saint-Sacrement, demandant avec larmes la conservation de leur protecteur, de leur bienfaiteur et de leur père.

Monseigneur de Saint-Vallier seul ne perdit pas sa tranquillité. Il dit au P. de la Chasse, son confesseur, d'envoyer en diligence chercher M. de Lotbinière, archidiacre, pour lui administrer les sacrements. Il voulut que cet ecclésiastique vint seul et que tout se fit sans cérémonie, et

cela pour ne pas déranger le clergé qui était occupé à la solennité de la naissance de Notre-Seigneur. A l'arrivée de M. de Lotbinière, le prélat lui dit : " Je vous attends avec impatience, mon " cher archidiacre, afin que vous m'adminis-" triez les sacrements de l'Eglise, notre mère. Me " voilà près d'arriver au port, j'espère de l'infinie " miséricorde de mon Dieu, qu'il voudra bien " m'ouvrir la porte de la véritable vie.... De-" mandez-lui pour moi cette grâce."

A dix heures, il reçut le saint Viatique avec de grands sentiments de foi et de piété. Il répondait aux prières avec application et liberté d'esprit. M. de Lotbinière troublé par la vue de son évêque mourant, manquait à quelque cérémonie du rituel : le prélat lui fit remarquer ce qu'il avait omis. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes : la communauté surtout était en proie à la plus amère douleur.... Après quelque temps, le vénérable malade annonça à Monsieur Dupuy, qu'il l'avait choisi pour son exécuteur testamentaire. Il fit ensuite approcher les religieuses et leur dit : " Mes enfants, recevez pour " la dernière fois ma bénédiction, je vous bénis " au nom du Père qui vous a créées ; au nom du " Fils qui vous a rachetées ; au nom du Saint-

" Esprit qui vous a sanctifiées. Qu'il enflamme
" vos cœurs de son divin amour ; qu'il soit le
" principe de toutes vos actions ; qu'il vous don-
" ne la force de porter vos croix avec résignation !
" Bénédiction de paix, de charité et d'union....
" Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.
" Ainsi soit-il." Il ajoute : " Retirez-vous, mes
" chères filles, afin que je ne m'occupe plus que de
" Dieu seul...." De là, nous allâmes à la messe de minuit qu'il ne nous fut pas possible de chanter.

Le jour de Noël, le Saint-Sacrement fut exposé de nouveau. Tous les pauvres, non-seulement ceux de la maison mais encore ceux de la ville et des environs qui avaient été les objets des soins du prélat, venaient en foule à notre église pour implorer l'assistance du ciel, et demander à Dieu de prolonger une vie si précieuse. De son côté, le pieux malade, les yeux attachés sur son crucifix, n'était occupé que de la céleste béatitude, et ne soupirait qu'après la possession du souverain Bien. A neuf heures du matin, le gouverneur, M. de Beauharnois, étant entré, Monseigneur le fit approcher de lui et lui dit :
" Vous n'êtes plus à moi, mon cher marquis, ni
" moi à vous. Souvenez-vous que la figure de ce

" monde passe, qu'il n'y a que les œuvres qui " nous accompagnent dans l'éternité." Puis il se détourna pour n'être plus interrompu dans ses entretiens avec Dieu. On l'entendait sans cesse prononcer de courtes mais vives aspirations tirées des saintes Ecritures. Toutes les personnes présentes étaient pénétrées d'admiration et de respect, et plusieurs d'entre elles demandèrent qu'il leur fût permis d'assister à ses derniers moments, voulant, disaient-elles, être témoins de la mort d'un saint. Plus il approchait de l'heure suprême qui devait le réunir à son Dieu, plus il y avait de paix et de sérénité dans tous ses traits. Il ne parlait plus que pour former des actes d'amour, de confiance, de désir. Les dernières paroles qui s'échappèrent de son cœur et de ses lèvres furent les deux versets du quarante-et-unième psaume : *Quemadmodum desirat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus. Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum ; quando veniam et apparebo ante faciem Dei !*.... (1) Puis, élevant un peu les mains il

---

(1) Comme le cerf altéré soupire après les fontaines d'eaux vives : ainsi mon âme a soif de vous, mon Dieu. Oui, mon âme a soif de posséder le Dieu vivant et fort ; quand donc serais-je en sa présence ?

rendit son esprit à Dieu. L'horloge venait de marquer minuit et un quart, le 26 décembre 1727. Le vénérable pontife âgé de soixante-et-quatorze ans, un mois et douze jours, était dans la quarante-troisième année de son épiscopat, si l'on compte depuis sa nomination et la quarantième si l'on compte depuis son sacre. ([2])

Le R. P. de la Chasse, S. J., qui fut son confesseur et son panégyriste, dit : " Mgr de Saint-Vallier a été un grand évêque par sa piété, encore plus grand par son zèle et très grand par sa charité."

---

(2) Hôpital-Général, p. 269.

Lettres de M. le Comte de Saint-Vallier à la Révérende Mère Marie de la Nativité, Supérieure du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières.

Paris, le 7 février 1888.

Madame la Supérieure,

Camment vous exprimer ma vive gratitude pour votre pieuse et si aimable pensée en venant me rappeler le deux centième anniversaire de la consécration épiscopale de mon arrière grand-oncle et la fondation du monastère dans la ville des Trois-Rivières ?

Depuis plusieurs années, j'ai la grande satisfaction d'être en rapports suivis avec les Sœurs de l'Hôpital-Général de Québec. Dans les pertes cruelles qui m'ont frappé depuis deux ans, elles ont compati à mes douleurs et ont apporté, au vieillard de 83 ans, les consolations et encouragements qu'elles ont puisés dans leur cœur aussi pieux que compatissant.

Le 22 juin 1885, je perdais la sainte compagne de ma longue vie, et le 4 février 1886, six mois après, le plus accompli des fils allait rejoindre sa mère tant aimée et tant regrettée. Ce fils était

tout le bonheur et la gloire de ses parents. Il ne s'était pas marié. Il était dans la diplomatie, où par ses éminentes qualités il avait fait un chemin rapide et était arrivé fort jeune ambassadeur à Berlin.

Il me reste un fils qui a quitté le service militaire pour se marier. Il a trois enfants : deux filles de quatorze et seize ans et un fils de dix-sept ans qui est chez les Jésuites, travaillant pour entrer à l'école militaire de St-Cyr.

Lorsque Mgr le Cardinal Taschereau a traversé Paris en se rendant à Rome, j'ai eu le guignon d'être à la campagne ; mais son Excellence a eu l'extrême bonté de voir mon fils et ma belle-fille, qui ont été aussi heureux que moi de sa visite.

Je vous remercie des détails si intéressants que vous vous voulez bien me donner sur votre monastère. J'accepte et suis très touché de l'offre d'un exemplaire de l'histoire de votre maison, qui sera un précieux don pour moi et les miens. Je vous demanderai de m'adresser à Coucy-les-Eppes, cet exemplaire ainsi que vos lettres, car j'espère bien que vous m'écrirez de temps en temps, pendant le temps si court que le bon Dieu

me laissera sur cette terre ; ce sera pour moi une grande consolation.

Comme bien vous le pensez, j'ai fait lire votre lettre à mes enfants, qui ont été heureux comme leur père.

Veuillez Madame la Supérieure, prier et faire prier pour moi et ma famille et agréer l'assurance de mes sentiments aussi respectueux qu'affectueux.

St-Vallier.

Coucy-les-Eppes, le 16 décembre 1888.

Madame la Supérieure et chère Sœur,

Votre lettre du cinq novembre accompagnée du premier volume de votre histoire est arrivée à Coucy pendant une absence de plusieurs mois, que j'avais été passer en Nivernais chez mon fils. Je ne puis assez vous en remercier et je veux vous dire que je suis sous le charme de la lecture qui m'est faite tous les soirs de deux ou trois chapitres de l'histoire de cette maison bénie de Dieu, fondée par mon grand-oncle.

Comme vous voulez bien vous intéresser à tout ce qui touche aux St-Vallier, je tiens à ce que vous sachiez qu'en 1840 nous fîmes venir d'Allemagne une jeune fille de seize ans appartenant à une excellente famille chrétienne ; la Providence, en nous donnant cette jeune fille, nous a bien favorisés, car c'est une perle, pieuse, attachée à ses devoirs, assez instruite, intelligente et d'un dévouement à toute épreuve. Après avoir élevé mes deux fils, elle s'est consacrée et dévouée à ma chère femme, dont elle a prolongé la vie par ses soins éclairés.

Cette cruelle perte a été suivie de celle de mon fils aîné, souffrant depuis plusieurs années. Il n'a pu supporter et survivre à cette douloureuse séparation, car hélas ! il est mort de la mort de sa mère.

Depuis trois ans que j'ai perdu tout ce que j'aimais le plus au monde, cette brave et fidèle N...... ne me quitte plus et je ne crois pas que jamais vieillard de 84 ans ait pu trouver pareil dévouement. Quoique âgée de soixante-cinq ans, elle a conservé ses yeux. Tous les soirs, elle me fait de longues lectures ; elle trouve si grande attraction dans la lecture de votre histoire, que je suis obligé de reprendre le volume d'autorité.

Mon digne évêque de Soisson l'a faite sacristine de ma chapelle, chargée d'entretenir la lampe, ayant le bonheur d'avoir le Saint-Sacrement, accordé par Notre Saint-Père à trois générations après moi, mon fils et mon petit-fils. J'ai la messe deux fois par semaine, dite par mon cher curé qui est pour moi un véritable ami.

Vous allez chère Sœur, me trouver bavard et personnel, ne vous parlant que de moi et de ce qui me touche ; mais pardonnez à mon grand âge, et puis, n'ayant pas comme vous une histoire intéressante à vous envoyer, je ne puis que vous prier d'être indulgente en vous disant que je suis le neveu de votre si vénéré fondateur.

Je compte passer ici janvier et février, puis rejoindre mes enfants à Paris, y faire mon carême, et y séjourner jusqu'à la fin de mai ; mais ce sont les projets d'un si vieil homme, que je me trouve bien téméraire.

Mon petit-fils est chez les Jésuites, travaillant pour l'école militaire de St-Cyr, où j'espère bien qu'il entrera en 89. L'aînée de mes petites-filles a la passion de la musique où elle a de vrais succès ; elle a également une très jolie voix. La seconde, Marguerite, moins heureusement orga-

nisée pour la musique, aime beaucoup le dessin. Mes trois petits-enfants sont très satisfaisants et nous n'avons à demander à Dieu que de les protéger dans le monde si périlleux pour la jeunesse. Mais, pardon très chère sœur, de ma prolixité, mais encore une fois je me place sous l'égide de mon oncle et vous envoie l'assurance de mon très respectueux dévouement.

St-Vallier.



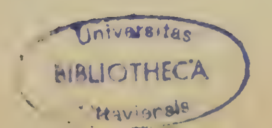


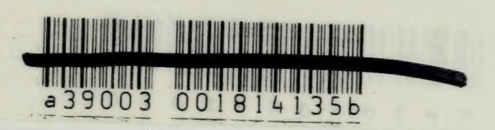
LE MONASTÈRE DES URSULINES EN 1914.

Table des Matières

Table des Gravures






a39003 001814135b

